

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

XLIV

Vers la fin d'août 1648, une barque qui portait des Trois-Rivières à Québec le reste des castors de la traite, conduisit l'une des filles de M. de la Potherie pour commencer son éducation chez les ursulines.

A la même date, un jeune Français du nom de Jean... domestique des Pères aux Trois-Rivières fut échangé pour Daniel Carteron, même service. Ce dernier était encore aux Trois-Rivières en 1651.

M. d'Ailleboust arriva de France à Québec le vingtième jour d'août et prit en main l'administration du pays.

Le chevalier de Montmagny partit avec les vaisseaux en septembre ; l'un de ses derniers actes avait été l'octroi des terres de la commune aux habitants des Trois-Rivières. C'est le gouverneur-général qui a le plus fréquemment visité cette localité.

Son successeur apportait de nouveaux arrangements sur bien des choses.

Il s'ensuivit la nomination de M. Le Gardeur de Tilly au poste de gouverneur que M. de la Potherie, son beau-frère, occupait depuis trois ans aux Trois-Rivières.

Depuis trois ans aussi, Jacques Hertel était syndic ou représentant des *habitants* des Trois-Rivières, et comme la durée de cette charge expirait, Jean Godefroy fut appelé, dans l'automne, à lui succéder.

Le 29 septembre, une chaloupe partit de Québec pour les Trois-Rivières avec le Père De Quen.

Le 22 octobre, le Père Buteux qui était descendu à Québec assez récemment, en repartit avec le monde dont il avait besoin pour les Trois-Rivières.

Sur les Iroquois retenus au fort, trois s'étaient échappés, et l'un, nommé le Berger, revint et ramena Pierre Lefebvre d'une manière

inattendue. Ceci arriva vers le mois de novembre. Le 4 décembre eut lieu le baptême de Catherine, fille de Pierre Lefebvre et de Jeanne Auneau ; parrain et marraine : Charles Le Gardeur de Tilly "gouverneur." et "Marguerite Le Gardeur (sœur du parrain) femme de M. de la Potherie." Cette enfant épousa Antoine Trottier, sieur des Ruisseaux, et fonda l'une des plus recommandables familles de Batiscan et du Détroit.

Pierre Lefebvre méritait certainement l'honneur de voir sa fille tenue sur les fonds baptismaux par les deux premiers personnages du poste. Dans le cours de l'été, il avait, ainsi que sa femme et ses proches, couru des périls et supporté des inquiétudes que l'on peut imaginer à la lecture de la présente chronique.

Catherine Dodier (fille ou parente de Sébastien Dodier) épousa, cette année, Guillaume Isabel, l'un des sept plus anciens colons des Trois-Rivières et le dernier d'entre eux qui se décida à prendre femme.

Il y a d'enregistré cette année trois sépultures de Sauvages et deux de Français (M. de la Chaussée et un enfant), et cinq baptêmes d'enfants de race blanche.

On voit aussi au registre de la paroisse les noms suivants : Nicolas Ledépensier, dit M. de la Morandière, 22 juin. Pierre l'Argille, soldat, même jour. Marie Heudes, 30 juillet. Michel Brisière, même jour. Jean Deschamps, dit de Beaulieu, 2 août. M. de Boisvert, soldat, 4 août. Charles Roger ou Rogier, ouvrier des Pères jésuites, 1er juin et 5 août. Monsieur Lacroix, chirurgien, 3 novembre. M. de la Tour, parrain avec Madame Godefroy, 12 septembre. Aucune de ces personnes (excepté la dernière) ne paraît s'être fixée aux Trois-Rivières.

XLV

On a toujours remarqué que les années de désastres étaient les plus fructueuses pour les missions. Le caractère insouciant des Sauvages les retenait dans la vie nomade du chasseur tant que l'ennemi ne les harcelait pas trop ; mais survenant un danger, ils se rapprochaient aussitôt des Français, témoignant le désir de se soumettre à la foi et d'adopter l'existence du colon défricheur, ce qui leur valait les bonnes grâces et une plus sûre protection de la part des blancs. L'automne de 1648 vit se réunir aux Trois-Rivières des familles de diverses nations que les ravages des Iroquois forçaient à se mettre à couvert. Dans un conseil tenu entre elles furent adoptées les résolutions suivantes : "1o Qu'on choisirait l'un des plus fervents chrétiens de cette nouvelle église pour son-

der les volontés de tous les Sauvages qui se voudraient habiter en ce lieu, touchant leur bonne ou mauvaise inclination pour la prière ; 2o que tous ceux qui voudraient faire profession du christianisme se soumettraient aux peines qui leur seraient imposées s'ils contrevenaient aux lois de Jésus-Christ et de son Eglise ; 3o que l'ivrognerie serait bannie et exilée de leurs cabanes, et que, si quelqu'un tombait dans ce crime, on le mettrait en prison pour le faire jeûner quelques jours à l'eau pure et sans autre aliment ; 4o que les apostats, s'il s'en trouvait, ou les infidèles endurcis et rebelles à la foi ne seraient point protégés dans le fort des Français." Ces dispositions furent bien vues des gens des Trois-Rivières. Naturellement, l'enceinte qui renfermait les maisons françaises n'avait pas assez d'étendue pour recevoir ces nouveaux habitants, qui se cabanèrent aussi proche que possible de la palissade où il restait encore des terres inoccupées, particulièrement à l'embouchure du ruisseau de la haute ville et sur les terrains de la basse ville.

Tout avantageux que fût pour eux le voisinage immédiat du fort, ces campements étaient encore très-exposés aux coups de main d'un ennemi agile et hardi dont les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés ; la place était comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait, le 21 septembre 1649 : " Dans cette résidence des Trois-Rivières où nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois ; d'autres remparts que des marais desséchés (1) où l'on peut aisément mettre le feu ; d'autre maison qu'une cabane. Si Dieu dans sa bonté veut m'exposer, tout pécheur que je suis, à la fureur de ces barbares, je livrerai volontiers ma vie pour la gloire de Dieu et le salut de mon troupeau. Ces dispositions sont celles de nos Français qui habitent ici."

L'année 1648 se termina par la mort de trois soldats enfermés au fort pour ivrognerie et conduite scandaleuse. La " fumée du charbon et de l'eau-de-vie " les suffoqua, dit le *Journal des jésuites*.

XLVI

La place de gouverneur des Trois Rivières semble avoir été tenue par quatre personnes à partir de l'automne de 1648 jusqu'à l'été

(1) Au nord-nord-ouest de la rue Saint-Pierre, et au nord-nord-est de la rue Saint-François-Xavier.

de 1653 : Charles Le Gardeur de Tilly, Charles Cartel (pas connu d'ailleurs), Jacques de la Potherie, et Duplessis-Bochard ; après eux viendra Pierre Boucher. Ce dernier est cité au registre de 1649 à 1651, mais jamais avec le titre de gouverneur ; on ne le qualifie que de commis de la traite et d'interprète.

Il est visible que l'influence dominante aux Trois-Rivières dans les quatorze premières années du poste (1634-1648) a été celle des familles Godefroy et LeNeuf, unies l'une à l'autre par des liens de parenté et d'intérêt mutuels. Nous allons voir s'ajouter, ou plutôt s'élever à côté de ce groupe, celui de Pierre Boucher formé par des parentés et des intérêts nouveaux.

M. LeNeuf de la Potherie, en laissant le poste de gouverneur des Trois-Rivières n'affaiblissait aucunement l'influence de ses proches en ce lieu. Son titre passait à M. LeGardeur de Tilly, frère de sa femme, et le syndicat aux mains de M. Jean Godefroy, marié à sa sœur.

On voit bien, du reste, par les concessions de terres qu'obtinrent les LeNeuf et les Godefroy, en 1649, qu'ils ne s'écartaient pas des Trois-Rivières et qu'ils comptaient s'y maintenir plus que jamais.

XLVII

Vers le temps où étaient partis les vaisseaux pour la France (septembre 1648), Michel LeNeuf du Hérisson se trouvait à Québec prêt à s'embarquer, comme on le voit par une pièce du 9 de ce même mois attestant que, ce jour-là, il a agi, conjointement avec Jean Guion, comme expert pour établir la valeur de la maison de Noël Morin, "sise proche de l'église que l'on bâtit à Québec." Sa signature au bas de ce document est "LeNeuf."

Rendu en France, il trouva les affaires publiques fort embarrassées. Son parent, le secrétaire du cardinal de Mazarin était avec son maître très-occupé des troubles qui soulevaient Paris. Le 6 janvier, le jeune roi et la cour laissaient la capitale dans l'intention de se soustraire aux exigences des *Frondeurs*. Le prince de Condé, à la tête de six ou sept milles hommes, tenait la campagne contre Mazarin et le parti de la cour. Divers combats eurent lieu. Enfin, au mois de mars, l'accord se rétablit et la France n'eut plus sur les bras que la guerre d'Espagne.

M. du Hérisson ne se laissait pas décourager par ces contretemps. Il demeura à Paris, logé "rue de la Huchette en la maison où pend pour enseigne l'Ange, — en la paroisse de Saint-Séverin." Nous verrons bientôt qu'il tira de cette paroisse quelques émigrants dignes d'être mentionnés dans cette chronique.

A la fin de mars, le calme étant rétabli et la saison approchant de s'embarquer pour le Canada, on expédia les affaires de cette colonie. Les quatre concessions qui suivent, accordées à Paris pour la compagnie des Cent-Associés, sont du 29 mars. Trois d'entre elles sont en faveur des LeNeuf et la quatrième pour un de leurs parents des Trois-Rivières, Thomas Godefroy :

Ratification du contrat du 10 août 1641 par lequel M. de Montmagny concède à Thomas Godefroy cinq arpents de front sur huit de profondeur, aux Trois-Rivières. Dans le courant de 1649, M. D'Ailleboust accorda aussi à Thomas Godefroy "une place pour bâtir située dans le bourg consistant en vingt toises." (Greffe d'Ameau, 1652).

"Par la bonne connaissance que nous avons du sieur Jacques LeNeuf, sieur de la Potherie, et de son zèle à l'accroissement de la colonie de la Nouvelle-France, ayant déjà mis en valeur plusieurs terres que nous lui avons ci-devant concédées, et voulant lui donner occasion de continuer, nous lui accordons dix arpents de terre proche les Trois-Rivières, bornant d'un côté les terres accordées aux Révérends Pères jésuites, tenant d'un bout à d'autres terres accordées au sieur Godefroy et d'autre bout sur le chemin qui va à la commune, à charge de laisser un arpent de terre entre la rivière et lesdites terres, ci-dessus concédées." (Doc. de la tenure seigneuriale p. 382).

Le même acte donne à la même personne "l'île étant en l'embouchure des Trois Rivières, vulgairement appelée île aux Cochons." C'est la première concession d'une île dans l'embouchure du Saint-Maurice. Cette propriété est connue aujourd'hui sous le nom de la Potherie, et c'est justice. Le nom d'île aux Cochons a passé à sa voisine placée au sud d'elle.

M. François de Champflour, qui avait quitté le gouvernement des Trois-Rivières, l'automne de 1645, demeurait à Paris, paroisse Saint-Marcol, "au cloître de l'église dudit Saint-Marcol, en la maison de maître Claude Champflour, greffier au baillage dudit Saint-Marcol."

Le 15 avril, par acte passé à Paris, devant Claude Sauvergne et —Tronson, notaires, M. de Champflour, présent de sa personne, vend à Jacques LeNeuf de la Potherie, habitant des Trois-Rivières, représenté par son frère Michel LeNeuf du Hérisson, aussi habitant des Trois-Rivières, mais alors présent à Paris, le fief obtenu par lui en 1646, mesurant quarante arpents de superficie, situé aux Trois-Rivières, prenant par devant à la rue Notre-Dame (Saint-Pierre ?) borné au sud-ouest aux Révérends Pères jésuites, au nord-est aux terres concédées à M. Godefroy,—au bout duquel fief

il y a un autre terrain de trois arpents ou environ de front sur dix-huit de profondeur,—y compris sur le fief la maison en pièce dont il a été parlé en 1646 et qui ne paraît pas avoir été utilisée, si même on l'avait élevée de terre—le tout au prix de huit cents livres tournois et deux peaux de castor marchand, payé comptant. (Papiers de la famille de Niverville).

C'est le terrain compris entre les rues Saint-Pierre, Saint-Joseph, des Champs et Bonaventure.

On ne peut pas travailler avec plus d'ardeur et de succès que ne le faisait la famille LeNeuf, composée d'hommes entreprenants, énergiques et voués à l'établissement du Canada qu'ils regardaient comme la patrie de leurs enfants.

Il y a une différence notable entre les colonisateurs français et anglais au dix-septième siècle. Les seigneurs français concessionnaires venaient mettre eux-mêmes la main à l'œuvre, se plaçaient au milieu de leurs censitaires dont ils partageaient les dangers et les travaux : ils étaient les premiers colons parmi les colons ; les premiers pionniers parmi les pionniers. La plupart des seigneurs anglais (Georges, Mason, Alexander, le duc d'York, Shaftesbury, Berkelay, etc., voire même lord Baltimore) expédiaient en Amérique des tenanciers et des engagés, et restaient grands seigneurs en Angleterre. Ceci explique le mode de formation primitif et les difficultés postérieures ; on comprend ainsi comment les Canadiens vécurent toujours en grande union avec leurs seigneurs, tandis que les Yankees étaient toujours en lutte et en désaccord avec les leurs.

De là sont sorties deux nations bien distinctes l'une de l'autre : un peuple moral, sociable, et, à côté, un peuple anormal, étrange, qui a dû sa fortune bien plus aux circonstances qu'à ses qualités.

M. du Hérisson, qui était allé en France pour négocier plusieurs affaires de famille, n'entendait pas négliger les siennes propres. Aussi voyons-nous qu'il se fit accorder toute la banlieue des Trois-Rivières par un titre de la même date que ci-dessus. "Une lieue de terre à prendre le long du fleuve Saint-Laurent, à l'endroit des Trois-Rivières en remontant ledit fleuve, sur cinq lieues de profondeur dans lesdites terres et lieux non-concédés." (Documents de la tenure seigneuriale p. 102).

Un procès, qui eut lieu en 1723, nous fournit les limites et localise le front de ce fief qui commençait à la troisième rivière et se terminait à la seigneurie de la Pointe-du-Lac.

Pour fixer le lecteur sur la valeur de ces termes : Première, Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième rivière, que les anciens documents donnent, à l'exclusion de tout autre nom, aux

gros ruisseaux de la commune et de la banlieue, nous allons préciser les limites des fiefs qu'embrassent ces cours d'eau.

Première rivière. C'est le ruisseau que l'on rencontre le premier en sortant de la ville pour se rendre à la banlieue. De la rue Saint-Antoine (qui fut pendant deux siècles la borne des maisons de la ville) jusqu'à ce ruisseau, la distance et les bois en faisaient un lieu peu fréquenté. Les ruisseaux actuels de la commune et de la banlieue étaient jadis de véritables rivières. Le moulin ou pressoir de graine de lin que les messieurs Rousseau ont établi tout auprès, depuis nombre d'années, a fait donner à la Première rivière le nom de "Ruisseau du moulin-à-l'huile." C'est la rive gauche de l'embouchure de ce ruisseau qui formait autrefois une pointe de terre désigné sous le nom des *Iroquois*, à l'abri de laquelle ces maraudeurs se cachaient pour s'approcher ensuite des maisons du pied du Platon et tenir en alerte les soldats du fort et les habitants de la bourgade palissadée de la haute ville. Les taillis et les halliers qui s'étendaient entre la rue Saint-Antoine et la Première rivière étaient dangereux à parcourir.

Deuxième rivière. La commune s'étend (depuis l'année 1650), un peu au-delà de la Deuxième rivière que l'on nomme généralement le "Ruisseau du moulin-à-vent," parce que ce moulin est tout auprès. Les jésuites ont eu les terres contiguës en remontant le fleuve, c'est-à-dire vingt-deux arpents arrêtant à trois arpents de la Troisième rivière. Ces trois arpents ont été longtemps la propriété de la famille LePelé-Desmarais.

Troisième rivière. C'est donc vingt-cinq arpents, à peu près, que l'on compte de la commune à la Troisième rivière, autrement dit entre la Deuxième et la Troisième rivières. C'est ce que l'on appelle le fief des *jésuites et de Saint-Paul* (ce dernier nom provient d'Amador Godefroy de Saint-Paul, marié à une LePelé). La Troisième rivière se nomme, de nos jours, du nom de Pierre Aubry qui vivait sur ses bords au commencement de ce siècle et peut-être auparavant. De cette rivière à la seigneurie de la Pointe-du-Lac, il y a quatre-vingt-un arpents, soit une lieue; c'est la banlieue proprement dite, accordée, en 1649, à M. du Hérisson; tout ce qui en est resté à ses héritiers, est un petit fronteau de quinze ou dix-sept arpents au fleuve (le fief *Vieux-Pont*) comprenant l'espace qu'il y a entre les Troisième et Quatrième rivières.

Quatrième rivière, ou rivière Normanville. Elle est à un mille à peu près du calvaire. Le testament d'un soldat, tué en 1652 (greffe d'Ameau), dit qu'elle est située à une lieue de la ville. C'est à la Quatrième rivière que commence le fief *Labadie* qui mesure un front de vingt-quatre arpents et sur lequel est le calvaire. Après

lui vient le fief *Boucherville*, de dix arpents, commençant "environ trois cents pas au-dessus de la Cinquième rivière." Le fief Boucherville ou Boucher, confine à la seigneurie de la Pointe-du-Lac.

Les premiers habitants des Trois-Rivières n'ignoraient pas sans doute l'importance de la banlieue comme terrain cultivable, mais ils ne pouvaient songer à s'y établir tant que les Iroquois avaient accès au lac Saint-Pierre. L'espoir si longtemps entretenu d'avoir des secours de France pour détruire ces maraudeurs était encore vivace en 1648 et c'est pourquoi M. du Hérisson s'aventura à concéder une seigneurie qu'il ne devait jamais faire défricher. Son titre est incontestablement le plus ancien de tous ceux qui ont eu des prétentions sur ces terres, mais faute de les avoir mis en valeur conformément aux intentions du roi, son héritier ne put les obtenir lorsqu'il les réclama.

D'après un passage du "Cahier des Délibérations de la paroisse des Trois-Rivières," année 1749, on voit que Jean Joubert, dit Fontaine, avait obtenu, dès 1648, une terre de quatre arpents de front sur vingt de profondeur, dans le fief Labadie aujourd'hui. Nous avons des doutes quant à la date de 1648, attendu que c'était une époque où personne ne pouvait se hasarder à cultiver si loin du bourg, et parce que Joubert n'était alors âgé que de dix ans. Donc, croyons-nous erreur du copiste de l'acte de 1749. La date de 1684 conviendrait de toute manière. Joubert mourut en 1685.

Un document, que M. l'abbé Tanguay a trouvé à Québec, fait voir que le projet de coloniser le cap de la Madeleine, dont nous avons parlé en 1645, n'avait pas été abandonné par les jésuites, car il est constaté par cette pièce que le Père Buteux, supérieur des Trois-Rivières, revêtu des pouvoirs de M. l'abbé de la Madeleine, a concédé, le 1er juin 1649, des terres qui portent le nom de M. de la Madeleine sur le cap des Trois-Rivières, formant quatorze concessions de douze arpents de front (deux lieues en tout) et de vingt arpents de profondeur, à commencer à l'embouchure de la rivière Sorel, (1) tirant en bas, savoir : Jean Godan, François Boivin, Claude Houssard, Jean Veron, Pierre Guillet, Mathurin Guillet, Etienne de la Fond, Mathurin Baillargeon, Pierre Boursier, (2) Emery Cailleteau, Urbain Baudry, Jacques Aubuchon, Bertrand Fafart et Jean Aubuchon.

Le grand nombre des concessions (une vingtaine) faites cette année montre combien l'on travaillait à avancer les Trois-Rivières

(1) Ceci est évidemment une faute du copiste, car ce nom n'a jamais été appliqué au Saint-Maurice, et d'ailleurs M. de Sorel, venu au Canada quinze ans plus tard, n'a pas même eu de terrain dans les environs des Trois-Rivières.

(2) Peut-être un parent du Frère Joseph Boursier dit Desforges, mentionné dans les *Relations* et le *Journal des jésuites* de 1648 à 1656.

et quel succès l'on eut obtenu, si la guerre n'avait pas paralysé une partie de ces efforts.

Citons un autre terrain dont il a déjà été parlé. Le 12 octobre 1649, bail fait en faveur d'Antoine Dérosiers par Jean Migaude (1) "des terres à lui appartenant à cause de sa femme, aux Trois-Rivières, où il consent que le sieur Jacques Hartel en jouisse." (Grefte d'Ameau, 1651).

XLVIII

Pierre Boucher, expert dans les langues sauvages, avait succédé à Marguerie comme interprète ; il est cité au registre (parrain d'un Attikamègue) pour la première fois avec ce titre, le 5 août 1648. Il y avait neuf ans qu'il était au service dans les différentes attributions de soldat, messenger de confiance, caporal, sergent, interprète et commis de la traite. Il remplissait ces dernières fonctions aux Trois-Rivières en 1648. De 1648 à 1650, il paraît avoir été l'interprète en chef du poste. (Registre des Trois-Rivières, *Soirées canadiennes*, 1865, p. 297-8).

Le 23 mars 1649, est enterré aux Trois-Rivières Nicolas Boucher, frère de Pierre, âgé de vingt-deux ans.

Le 8 avril suivant, fut baptisé Isaac, fils de Jacques Pachirini et de Marie Ski8eabansk8e ; parrain et marraine : Thomas Godefroy de Normanville et "Marie Skibandin8k8e, femme de Pierre Boucher." Ces deux derniers étaient mariés depuis quelques mois à peine. Marie-Madeleine Chrestienne (c'était le nom que les Français lui donnaient) était fille d'un chef huron, dit un mémoire du temps ; élevée et instruite par les ursulines de Québec, elle ne devait pas différer beaucoup des coutumes des femmes blanches. Sa signature au bas du contrat de mariage est tracée d'une main ferme et nette, c'est une des meilleures de la pièce.

Les noms des femmes de Pachirini et de Boucher ont assez de ressemblance pour faire croire à une parenté entre elles. En ce cas, Pachirini, Algonquin, aurait été marié à une Huronne, sœur de Marie-Madeleine Chrestienne ?

Le 11 décembre suivant, aux Trois-Rivières, on baptise Jacques, fils de Pierre Boucher et "de Marie-Madeleine Chrestienne." Parrain et marraine : Jacques Le Neuf "et sa sœur." Ni cet enfant ni sa mère ne vécurent plus d'un an après cela.

Les mariages entre Européens et Sauvages n'ont fourni qu'une très-faible part de sang mêlé à la race canadienne. Voici les plus anciens que nous connaissions :

(1) C'est plutôt Jean Mignot dit Chatillon qui avait épousé, l'année précédente, la veuve de Marguerie. Les terres ou la terre en question devait être située vers la rue des Champs.

1644, à Québec, Martin Prévost épouse une Algonquine, Marie-Olivier-Sylvestre Manitouabich. Ils eurent neuf enfants dont six se sont mariés.

1648, Pierre Boucher se marie avec la Huronne citée tout à l'heure. Pas de descendance.

1654, ou même auparavant, aux Trois-Rivières, François Blondeau épouse la fille du chef algonquin Pigarouch ; ils ont laissé plusieurs enfants.

1657, aux Trois-Rivières, Couc, dit Lafleur, épouse une Algonquine qui paraît avoir été parente des Pachirini, comme aussi la première femme de Pierre Boucher.

1660, François Pelletier se marie à Québec, avec "Dorothée la Sauvagesse." Pas d'enfant, mais un des fils de Pelletier, d'un second mariage avec une Française, épousa, en 1697, à la Sainte-Famille, une Algonquine.

1662. Laurent du Bocq épouse Marie-Félix Arontio, Huronne, à Québec. Ils ont laissé plusieurs enfants mariés, et une religieuse ursuline.

1662. Jean Durand épouse, à Québec, Catherine Annennontak ou Ananonta, Huronne, surnommée "Créature de Dieu." Elle avait treize ans. Ils laissèrent plusieurs enfants. En 1672, Catherine, devenue veuve, se remaria avec Jacques Couturier, et, en 1679, en troisièmes noces, à Batiscan, avec Jean, fils d'Etienne de Lafond et de Marie Boucher, sœur de Pierre Boucher.

1683. Louis Couc, dit Montour (fils de Couc, dit Lafleur mentionné plus haut) prend une Socokie pour femme "à la manière des Sauvages." Sa descendance existe dans le district des Trois-Rivières,

Il n'y a pas là de quoi dire que les Canadiens-Français ont du sang indien dans les veines.

XLIX

Le 22 avril 1649, le Frère Feauté partit de Québec dans une chaloupe avec huit ou neuf bons matelots, pour aller aux Trois-Rivières chercher du grain, en prévision de la famine qui commençaient à sévir dans la population de Québec. Malgré les glaces, qui en cette saison sont toujours dangereuses, le Frère se tira d'embarras, non sans peine, et retourna, le 29 à Québec, avec seize barriques de blé.

Nous aurons plus d'une fois occasion de mentionner des envois de céréales faits par les Trois-Rivières pour approvisionner les postes situés en aval du fleuve. Les terres de la basse ville actuelle et celles du nord de la haute ville produisaient amplement, ainsi

que celles du cap de la Madeleine qui commencèrent à rapporter vers 1650, sinon avant.

Le 17 mai, le Père Jérôme Lalemant, supérieur, monta aux Trois-Rivières, et en repartit le 29 pour Montréal. Pendant qu'il était aux Trois-Rivières, trois Iroquois captifs trouvèrent le moyen de s'enfuir. Le 12 juin, le même Père, descendant de Montréal, apprit des Trifluviens que les Iroquois avaient fait une course dans la rivière des Trois-Rivières et qu'ils y avaient capturé quatorze Algonquins "au-dessus du deuxième sault,"—ce qui répond à peu près au Shaïnigan.

C'est la première fois que nous voyons les Iroquois pousser leurs courses dans cette direction. Les nouveaux habitants, assez nombreux aux Trois-Rivières depuis deux ou trois ans, fortifiaient la place; les Iroquois dépités n'avaient d'autres ressources que de se rabattre sur les alentours, d'aller détruire les communications par le Saint-Maurice avec les Attikamègues et de couper le chemin de l'Ottawa par l'intérieur des terres. Les Cinq-Nations étaient rendues à ce point d'assurance et de prestige où l'on ne doute de rien et où l'on réussit dans tout ce que l'on entreprend.

Pour la première fois il est fait mention cette année (au milieu de juin) d'un grand bateau de Montréal qui accompagna aux Trois-Rivières les Sauvages et leurs pelleteries. C'étaient des Algonquins qui étaient allés en traite sur l'Ottawa à la Petite-Nation, territoire d'une tribu algonquine. Ces Sauvages de la Petite-Nation avaient tué sept Iroquois et s'en glorifiaient hautement. Le fleuve devait être bien peu sûr puisque la barque de Montréal avait reçu ordre de convoyer ces traiteurs.

Les missions des grands lacs étaient détruites depuis le printemps, les jésuites et les Hurons dispersés; on n'en savait rien dans les postes du Saint-Laurent.

Le 24 juin, on ne fit pas aux Trois-Rivières le feu de la Saint-Jean-Baptiste, parce que M. d'Ailleboust prétendait que les frais devaient en être portés contre le magasin de la compagnie des Cent-Associés de ce poste.

Les feux de la Saint-Jean eurent lieu à Québec. Nous avons déjà vu, en 1636, la célébration de cette fête aux Trois-Rivières et tout nous porte à croire que, du temps de M. de Champlain et de M. de Montmagny (1633-1648), elle fut célébrée par le "populaire" avec approbation et aux frais des autorités.

M. d'Ailleboust semble avoir vu la chose d'un œil différent,—ce qui néanmoins n'induisit pas les Canadiens à abandonner la Saint-Jean, bien au contraire! (Voir la *Revue canadienne* 1870, p. 485).

MALADIES CONTAGIEUSES.

*Conférences faites devant l'Union catholique de Montréal
par G. O. Beaudry, M.D.*

(Fin)

Il est aussi du devoir de l'autorité compétente d'employer les meilleurs désinfectants en quantité suffisante pour purifier les cabinets d'aisance et empêcher, par là, les miasmes de contaminer l'air et de porter la maladie aux autres personnes qui occupent les maisons où sévit la maladie. Les mesures de prévention contre l'extension de la variole sont d'une importance beaucoup plus grande que le traitement de cette maladie. Le malade doit être d'abord parfaitement isolé dès le début de la maladie, car elle est alors infectieuse. Parmi les classes les plus pauvres qui vivent dans des maisons et des chambres encombrées, les malades, autant que possible, devraient aller à l'hôpital. On ne peut permettre aux gardes-malades de voir d'autres personnes ; ou bien, si elles le font, elles doivent changer d'habits et se purifier complètement auparavant.

Il faut, en outre, revacciner tous ceux qui sont exposés à la contagion. On ne doit pas permettre aux convalescents de recevoir d'autres personnes à moins que les croûtes ne soient toutes tombées, car elles sont très-propres à propager la contagion. A mesure qu'elles se détachent, ces croûtes doivent être détruites par le feu. Quant aux cadavres de ceux qui ont succombé à cette maladie, ainsi que leurs habits, leurs lits, et les autres effets qui étaient à leur usage, le principe contagieux peut s'y imprégner et ne se révéler que longtemps après. Il faut en conséquence inhumer les cadavres le plus tôt possible et désinfecter leurs effets par le chlore et le soufre. Cependant toutes les tentatives pour arrêter l'extension de la maladie par l'isolement et la désinfection sont à peu près sans valeur dans les villes populeuses, car elles peuvent à peine être mises à exécution.

On ne peut prévenir l'extension de la scarlatine qu'en séparant les malades des individus en santé, ou par l'isolement et la désinfection complète de tout ce qui a été en contact avec eux. Le malade doit avoir une chambre séparée où l'on n'admet que les aides nécessaires. Il faut enlever de la chambre du malade tous les meubles inutiles, rideaux, tapis, etc. On doit pouvoir bien ventiler cette chambre. Il est nécessaire de tenir le malade très-propre, et du moment qu'il change de linge il faut le placer dans un liquide désinfectant; on peut même brûler les articles de peu de valeur dont le malade s'est servi. Ceux qui en prennent soin doivent prendre les mêmes précautions pour leurs personnes et leurs effets. Il ne faut pas que le convalescent se mêle avec les autres personnes avant que la desquamation soit terminée, et il est nécessaire de désinfecter tous les meubles de la chambre, et blanchir les murs à la chaux. Il est préférable de séparer les malades les uns des autres, car l'expérience démontre qu'en négligeant cette précaution on augmente la sévérité de chaque cas particulier. Il est aussi de la plus grande importance d'avoir une ventilation parfaite. Il n'est généralement pas nécessaire de fermer les écoles lors de l'apparition de cette maladie, et on ne doit insister sur cette mesure que dans les communautés isolées, lorsque l'épidémie prend un caractère de malignité.

Il faudrait isoler les malades affectés de la rougeole. On devrait empêcher les frères et les sœurs des enfants malades d'aller aux écoles ou autres institutions durant quelque temps, de manière à ne pas transmettre la maladie au moyen d'objets qui ont été en contact avec la contagion. Fermer les écoles entièrement lors de l'apparition d'une épidémie de rougeole, mettrait un obstacle matériel à son extension, et cependant ne préviendrait pas son développement, car l'infection aurait pu avoir lieu alors que la maladie était encore à l'état d'incubation. C'est pour cette raison que l'isolement dans les familles privées est presque sans effet; la maladie s'étant propagée durant la première période. Il faut prendre soin de désinfecter tout à fait les habits et les autres effets des malades avant qu'ils viennent en contact avec les individus sains, et ceci au moyen de lavages, et non en les exposant simplement à l'air.

La plus grande propreté et le renouvellement de l'air dans les chambres ne seraient seulement pas favorables aux malades, mais aux autres, en prévenant le principe contagieux d'agir dans un état trop concentré. On peut aussi diminuer le danger de la contagion en baignant souvent les malades. L'isolement des malades, l'éloignement des individus sains, la ventilation la plus parfaite,

l'enlèvement des excréta du malade, la désinfection et les soins de propreté les plus minutieux, tels sont les moyens les plus propres à enrayer la marche de la diphthérie. Si la maladie, par exemple, se montrait dans une institution publique, je n'hésite pas à dire qu'il serait du devoir de l'autorité de fermer l'établissement, suivant en cela le conseil de Carnevali : *“ Partez promptement, allez loin, et ne revenez que le plus tard possible.”*

Si une personne a été mordue par un animal enragé, la meilleure mesure préventive pour ne pas communiquer la maladie à d'autres personnes, c'est simplement de détruire cet animal. Il ne faut cependant pas attendre pour cela que l'animal ait déjà fait du mal. Il doit être immédiatement détruit s'il est seulement soupçonné d'être atteint de cette maladie. Quand à la personne mordue, le meilleur moyen de prévenir les accidents, vu leur gravité, est de se hâter de mander un médecin, c'est à lui de juger ce qu'il faudra faire. Qu'il me suffise de dire que quelque cruel que paraisse son traitement, mieux vaut encore le subir que de courir les chances de mourir enragé et dans des souffrances atroces.

Telles sont à peu près les meilleurs mesures à mettre en usage pour prévenir les maladies contagieuses ou enrayer leur propagation dans les communautés. Je ferai remarquer que, dans la plupart des maladies, les mêmes soins hygiéniques doivent être employés. C'est aux chefs de communautés qu'est dévolu le devoir de faire exécuter ces mesures. Dans le cas où ils manqueraient à leurs obligations, les autorités civiles doivent alors pourvoir à la sécurité publique en mettant en force ces règles qu'exigent la prudence et l'expérience.

Voyons maintenant les devoirs que doivent remplir les municipalités dans les cas de certaines maladies contagieuses.

Lors de l'apparition du premier cas de choléra, un grand bien résulterait de l'isolement des malades. On devrait isoler parfaitement, tout en observant les principes d'humanité, les voyageurs et les autres étrangers atteints de cette maladie. Il faudrait ventiler et désinfecter les bâtiments où se trouveraient ces malades. La désinfection devrait de plus être effectuée dans toutes les stations situées entre les localités infectées et celles qui ne le sont pas. Les premières victimes dans la localité doivent être isolées autant que possible et leur maison désinfectée dès le commencement. La localité menacée par le choléra doit aussi être soumise à une désinfection prophylactique le plus étendue possible ; des hôpitaux spéciaux doivent être érigés à temps de manière à prévenir la formation de centres pestilentiels. Les autorités ne doivent pas attendre l'invasion du fléau pour tenir propres les rues, les

places publiques, les cours et les maisons. La police sanitaire doit, en outre, inspecter les marchés et confisquer tous les fruits et légumes qui ne sont pas à maturité ; elle doit aussi s'assurer que les viandes sont de bonne qualité ; l'inspection du lait, des boissons, etc., sera minutieusement faite ; dans la perspective du choléra, les autorités civiles seront pourvues d'une abondance de glace, de désinfectants et de tout ce qui est nécessaire en pareilles circonstances. Elles se feront un devoir de fournir gratuitement à la classe pauvre les moyens de traitement et de désinfection. Des bureaux fixes, pour le service médical durant le jour et la nuit, doivent être organisés et pourvus des moyens nécessaires de traitement et de transport. Les hôpitaux spéciaux doivent être situés dans un endroit facilement accessible et cependant assez loin des grands centres de population. La plus exquise propreté et une ventilation abondante et fréquente y sont d'une stricte nécessité.

Lorsqu'une localité est menacée de la peste, il faut en prévenir l'invasion par des mesures d'isolement. On ne peut se faire une idée de la sévérité employée pour pratiquer l'isolement dans les temps anciens. La séquestration était si absolue qu'on empêchait toute communication directe ou indirecte, et on menaçait de mort la moindre infraction à ces ordonnances. Lorsque la maladie règne dans une localité, si on en saisit le caractère dès le début, on doit isoler tout de suite les individus qui en sont atteints.

Que l'expérience du passé ne soit pas perdue : car c'est par ces mesures rigoureuses ainsi que par l'amélioration de la condition sanitaire des villes, qu'on est parvenu, en Europe, à se sauvegarder de l'invasion de ce fléau, qui sévit maintenant avec bien moins de force dans les villes d'Asie et d'Afrique.

Si le médecin est souvent incapable de prévenir la première importation du typhus, en revanche, ses conseils doivent être suivis après pour introduire les améliorations hygiéniques nécessaires dans les parties de la ville où vivent les pauvres et les négligés, en portant alors une attention spéciale à l'encombrement, l'impureté de l'air et l'humidité. Il faut prendre les mêmes précautions dans les prisons. Il est aussi de la plus grande importance d'améliorer la qualité de l'eau par de bons aqueducs.

Si c'est possible, il faut fermer les constructions infectées, y détruire les germes de la maladie par des fumigations prolongées de soufre, les tenir ensuite ouvertes pour les ventiler tout à fait, et enfin les blanchir à la chaux.

Lors d'une épidémie de typhus, il est en outre du devoir des autorités civiles d'établir des hôpitaux spéciaux pour recueillir

et traiter les malades infectés. L'isolement doit être prescrit avec rigueur ainsi que la ventilation et la désinfection des édifices contaminés, car ce sont les seuls moyens de mettre fin au funeste fléau et d'en empêcher la propagation.

Dans la crainte de la fièvre jaune, il est du devoir des municipalités de coopérer avec le gouvernement dans les mesures sanitaires adoptées pour prévenir l'extension du fléau. C'est aux autorités locales qu'incombe le devoir de surveiller attentivement les maisons et les rues où la maladie a déjà éclaté. Elles ont aussi l'obligation de désinfecter parfaitement tout ce qui pourrait propager la contagion. Si une rue est infectée, c'est à l'autorité de forcer les habitants à l'abandonner ; il faut en agir de même pour un quartier et pour une ville. Si c'est impraticable, il faut conseiller l'émigration à une partie des habitants. Ces mesures sanitaires ont été suivies du plus grand succès en diverses circonstances, principalement à la Nouvelle Orléans en 1862 et 1873.

Une bonne méthode de prévenir une épidémie de fièvre typhoïde, serait d'empêcher l'introduction dans la localité de toute personne affectée de cette maladie. Mais ceci n'est pas toujours praticable. Reste donc une mesure de la plus grande importance, c'est d'isoler tout cas de fièvre, dans le but de prévenir l'extension de la maladie et d'empêcher l'établissement d'un centre d'infection. Le point essentiel consiste à désinfecter les déjections. Lorsqu'une épidémie existe, il est du devoir des corporations de surveiller l'eau potable et les cabinets d'aisance. Tout le monde reconnaît maintenant l'importance de se procurer de l'eau potable bien pure, à l'abri de toute infection. Si, dans une paroisse, par exemple, un puits paraît contaminé, il doit être fermé par l'autorité. Il faut aussi surveiller les cabinets d'aisance, surtout près des lieux d'infection par la maladie.

Pour prévenir la propagation de la variole, il est du devoir des autorités d'isoler et de séquestrer les malades, d'empêcher toute communication avec les lieux infectés, de purifier et désinfecter tout à fait le linge, les objets des malades ainsi que leurs résidences. Il faut ériger un hôpital spécial pour recueillir ces pauvres malheureux.

Pendant une épidémie, il est encore du devoir des municipalités de mettre la localité dans un état de propreté parfaite, tant sous le rapport des égouts que des rues.

Il n'est pas toujours facile d'isoler complètement les localités où sévit la fièvre scarlatine, cependant cela devrait être fait. C'est une question à agiter, en outre, de fermer complètement les maisons où se trouvent des cas de cette maladie. Pendant une épi-

démie, l'autorité est tout à fait en droit de défendre, aux frères et aux sœurs des malades, l'entrée des écoles et des autres institutions, et cette défense doit rester en force jusqu'à complète disparition à la gorge et à la peau de tout symptôme de l'affection. Bien plus, l'autorité est responsable de l'exécution parfaite de toutes les mesures recommandées alors aux familles. Il faut, en outre, empêcher, aux funérailles de ceux qui en sont morts, tout déploiement de pompe, et même en toute autre occasion aussi longtemps que la maladie sévit dans la maison, surtout si l'épidémie est de nature grave et virulente. On ne doit pas permettre aux enfants d'assister aux cérémonies funèbres, et encore moins d'aller visiter les corps de ceux que la maladie a emportés.

En temps d'épidémie de diphthérie, les autorités doivent porter une attention toute particulière à la propreté de la localité, l'enlèvement des vidanges, la pureté de l'eau, l'assainissement des égouts, en un mot à tout ce qui peut favoriser la production de miasmes. Elle doit, en outre, si l'épidémie est très-virulente, prendre des mesures pour isoler les malades et fermer les établissements publics où la maladie aurait déjà fait des ravages. Il est aussi de son devoir de commander l'inhumation prompte des cadavres, de manière à prévenir, après la mort, le danger de contagion qu'ils exhalaient pendant leur vie. Il est en outre nécessaire de purifier et désinfecter la résidence où ce cadavre a laissé des germes de contagion.

Pour empêcher la propagation de la morve, du farcin et des affections charbonneuses, la première condition à remplir c'est l'abattage des animaux chez lesquels ces maladies existent, abattage auquel l'autorité devrait tenir plus qu'elle ne fait. Il est également indispensable qu'elle prescrive l'enfouissement dans la terre des animaux abattus. Livrés à la consommation ou à l'industrie, leurs corps sont susceptibles de transmettre une maladie semblable aux individus qui en font usage, ou aux ouvriers qui les travaillent. L'isolement et la séquestration des animaux malades doit de plus être exigée, si on conserve l'espoir d'obtenir leur guérison. L'assainissement complet et la désinfection des écuries qui les ont contenus sont de la plus grande importance.

Pour résumer en quelques mots les devoirs des municipalités dans les cas de maladies contagieuses : elles doivent sauvegarder la vie et la santé des individus par les moyens les plus propres à détruire les germes de contagion et prévenir leur propagation ; elles doivent, en outre, donner leur concours généreux aux gouvernements dans les mesures qu'ils suggèrent dans ce but. La prophy-

laxie internationale a principalement pour but de prévenir, autant que possible, l'importation du choléra et sa dissémination.

Dans la crainte d'invasion d'un pays par la peste ou de transportation de la maladie par un navire provenant d'un port affecté, les gouvernements doivent prendre des mesures de quarantaine énergiques. Il faut que ces mesures rigoureuses portent sur les personnes et sur les choses que l'on soupçonne d'être imprégnées du virus pestilentiel. Si malheureusement la contagion règne dans une ville ou une province entière, on la séquestre du reste du pays par un cordon de troupes et une quarantaine rigoureuse. Ce n'est que par ce moyen qu'on peut enrayer la marche de la maladie.

Pour prévenir la fièvre jaune, des officiers de police doivent surveiller les maisons, rues et hâvres où la maladie sévit, et empêcher l'importation du poison par des règlements de quarantaine. Pour parvenir à ce but, il faut mettre en force les mêmes lois dans tous les ports. Tout vaisseau doit être mis en quarantaine, s'il a communiqué avec un port ou un navire infectés, quand bien même il n'aurait pas eu de malades durant le trajet. Les passagers peuvent avoir résisté au poison, et cependant la cargaison peut être contaminée. L'objet de la quarantaine est de purifier le navire et de le désinfecter dans toutes ses parties, y compris la cargaison. Les passagers et l'équipage peuvent prendre terre pourvu qu'ils soient eux-mêmes tout à fait désinfectés auparavant. S'il y a quelques personnes malades à bord du navire, les considérations d'humanité, autant que l'utilité pratique, exigent de les introduire dans un hôpital de marine, après les avoir désinfectés.

Telles sont les principales mesures que les gouvernements, les municipalités, les communautés et les individus doivent adopter pour se prémunir contre le danger de la contagion, prévenir son invasion et empêcher la propagation des germes morbifiques. L'expérience et la science sont là pour en démontrer l'efficacité. Aussi faut-il les mettre à exécution avec toute la rigueur et la sévérité qu'exigent les circonstances. Plus un fléau est dévastateur, plus une maladie est contagieuse, plus les moyens de prévention doivent être énergiques et rigoureux. Je le répète de nouveau : Isoler les malades, inhumer promptement les cadavres et désinfecter tous les objets qui ont été à leur usage durant leur vie, à part des autres règles hygiéniques, voilà les meilleurs moyens de prévenir les maladies contagieuses.

G. O. BEAUDRY.

CHRISTOPHE COLOMB

ET LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

Première Etude.

On n'aura jamais constaté toute l'étendue du mal causé par la grande conspiration philosophique qui s'est tramée contre l'Eglise au siècle dernier. On n'aura jamais fini de réfuter toutes les erreurs qui sont sorties du cerveau des philosophes incrédules, comme d'une boîte de Pandore, pour répandre le mal par toute la terre. Et quand chacune de ces erreurs aurait été prise à partie, discutée et réfutée, le mal serait-il entièrement réparé ? Non. Rappelons-nous la parole cynique prononcée par un des ennemis de l'Eglise : *Mentez ! mentez ! Il en restera toujours quelque chose.*

Oui, *il en restera toujours quelque chose !* Si les mensonges sont dévoilés, les calomnies démenties, les faux raisonnements renversés, il en restera pourtant quelque chose dans les esprits et dans les cœurs. Il restera, même chez les catholiques, des préventions qu'on ne s'avouera peut-être pas à soi-même, mais qui n'en seront pas moins réelles, contre la Religion et contre l'Eglise. Il restera une disposition vraiment étrange à éloigner Dieu des affaires d'ici-bas, à séparer Dieu de l'homme, à circonscrire l'action de Dieu et de l'Eglise entre les murs du temple.

L'existence de ces préjugés nous explique l'hésitation que montrent les écrivains les mieux intentionnés à reconnaître la puissance civilisatrice de l'Eglise fondée par Jésus-Christ pour régénérer le monde. A les entendre, nous pourrions croire que véritablement l'Eglise est l'ennemie de la science et du progrès ; que les siècles de foi furent des siècles de ténèbres, et que la civilisation ne date que du jour où la raison humaine s'est émancipée du joug de la foi. Si l'on raconte, par exemple, la vie d'un homme illustre, artiste, savant, guerrier, ou homme d'Etat, ce sera pour exalter ses talents, ses efforts courageux et persévérants, ses hautes qualités,

ses vertus même, mais sans nous indiquer la relation qui existe entre ses vertus et le génie qu'on admire en lui. On ne cherchera pas à découvrir si cet homme s'est proposé un autre but que la satisfaction de son orgueil et de son ambition, ou si un sentiment plus élevé que celui d'une commune philanthropie n'a pas dirigé ses pensées et ses actions. Et, dans le cas où cet artiste ou ce savant aurait été en même temps un chrétien, dans toute la grande et belle acception du mot, c'est-à-dire, un catholique sincère, fervent et dévoué, alors, l'historien rendra sans doute hommage à ses convictions religieuses, à la foi catholique qui produit la vertu et la sainteté, mais non à l'Église qui favorise les sciences et les arts, et qui inspire le génie. L'historien, enfin, semblera dire : Cet homme fut savant, *quoique* bon chrétien et catholique, au lieu de reconnaître la vérité que proclamait l'illustre Donozo Cortez, lorsqu'il disait : " L'homme habitué à converser avec Dieu et à " s'exercer dans les contemplations divines, toutes circonstances " égales d'ailleurs, surpasse les autres ou par l'intelligence et la " force de la raison, ou par la sûreté de son jugement, ou par la " pénétration et la finesse de son esprit." Eh bien, c'est sous l'influence de tous ces préjugés que la plupart des historiens ont écrit la vie de Christophe Colomb. Ils ont exalté l'homme inspiré, sans remonter jusqu'à la source de cette inspiration. Ils ont vengé Colomb de l'injustice qui le poursuivait jusqu'au-delà de la tombe. Ils ont arraché son nom à l'oubli, et l'ont inscrit, parmi les noms des plus grands hommes que la terre ait portés :—mais, il n'en est pas moins vrai de dire qu'ils ont méconnu son véritable caractère, et qu'ils n'ont pas compris l'esprit qui l'anima et qui présida à son œuvre, la découverte du Nouveau Monde.

Mais, enfin, il s'est trouvé des écrivains pour comprendre et expliquer ce que des auteurs savants et renommés, comme Washington Irving, Humboldt, Navarrete, Spotorno, n'ont pas compris, ou n'ont pas connu. M. le comte Roselly de Lorgues a, le premier, rendu pleine et entière justice à Colomb, et montré son caractère et son œuvre sous leur véritable jour. Il a fait voir en lui non-seulement un savant et un héros, mais aussi un chrétien pratiquant toutes les vertus qui font les saints ; un fils dévoué de l'Église, n'ayant jamais eu d'autre but dans ses voyages de découverte que d'étendre le règne de Jésus-Christ aux derniers confins de la terre. Les ouvrages de M. Roselly de Lorgues, fruits de longues et laborieuses recherches, lui ont valu les plus hautes approbations et ont provoqué un mouvement tendant à demander pour Christophe Colomb les honneurs de la canonisation. Plusieurs autres écrivains ont aussi reconnu la justesse des appréciations de M. de

Lorgues, et ont vu dans la grande découverte l'œuvre de l'Eglise catholique. Quoique ces travaux soient maintenant connus dans tout le monde catholique, cependant nous ne croyons pas sans utilité d'étudier aujourd'hui, dans l'histoire de Colomb, les points qui mettent en évidence le fait que j'ai signalé en commençant, c'est-à-dire, l'influence que la foi a exercée sur Christophe Colomb, et le rôle de l'Eglise dans les événements qui ont précédé et suivi la découverte.

L'histoire de Christophe Colomb est loin d'être inconnue parmi nous ; mais il y a toujours quelque chose à apprendre et à étudier dans une vie comme la sienne.—Ainsi, nous rencontrerons dans notre excursion à travers l'histoire plusieurs personnages qui ont aussi joué un rôle important dans la découverte, mais dont le nom n'est pas assez connu. Nous les verrons, eux aussi, vouer à la cause du Christ et de l'Eglise leurs nobles facultés, leur puissance, leur amour de la science et leurs travaux infatigables. Et je ne connais pas d'étude plus attrayante que celle qui nous fait voir le génie de l'homme, reconnaissant sa véritable fin et travaillant sous la main de Dieu, s'élever d'autant plus haut qu'il s'abaisse plus bas dans sa propre estime ; accomplir des choses d'autant plus grandes qu'il se reconnaît plus faible et plus impuissant. Ces personnages, qui, chacun dans leur sphère particulière, ont aidé Colomb dans son œuvre et ont coopéré à la découverte du Nouveau Monde, ont aussi concouru avec le grand navigateur à prouver que Dieu est le maître des sciences, et que l'Eglise est le principe de la vraie civilisation et du véritable progrès.

L'histoire nous fournit peu de renseignements sur l'enfance et la jeunesse de Christophe Colomb. Longtemps même l'incertitude régna touchant le lieu de sa naissance. Mais si aujourd'hui cette question, longtemps controversée, est enfin résolue en faveur de la ville de Gênes, l'obscurité couvre encore les premiers jours de cette vie qui devait, à sa fin, jeter un si brillant éclat.

Christophe Colomb naquit à Gênes, en 1435. Son père, aussi Génois, s'appelait Dominique Colomb, sa mère Suzanne Fontanarossa. Ils eurent cinq enfants : Christophe, Barthélemy, Pellegrino et Jacques, et une fille qui fut mariée à un obscur commerçant. Pellegrino mourut jeune. Nous verrons Barthélemy et Jacques ou Diégo Colomb s'associer aux travaux de leur glorieux frère aîné et s'illustrer avec lui. Colomb, à la fin de sa vie, rendit hautement ce témoignage qu'il n'avait jamais eu de meilleur ami que ses frères.

La famille Colomb appartenait à la noblesse, mais comme il n'arrive que trop souvent, elle avait éprouvé les vicissitudes de la fortune et était tombée d'un rang élevé dans une position fort modeste. Dominique Colomb exerçait à Gènes le métier de cardeur, et cette humble occupation fut aussi celle à laquelle s'adonnèrent d'abord Christophe Colomb et ses frères. Mais ces modestes apparences ne doivent pas nous tromper. Le vieux Dominique Colomb n'avait pas forligné, et, à défaut de biographes et d'historiens nous avons la vie, les actions et le caractère de ses enfants pour nous dire que devait être, ce qu'était ce pauvre ouvrier génois. Sans chercher, par une ambition trop commune, à faire sortir ses enfants de la position où la Providence l'avait placé, il les prépara aux plus hautes destinées en les formant au bien et en mettant dans leur âme le germe des plus grandes et des plus nobles qualités. Cet esprit profondément religieux, ce zèle et ce dévouement pour l'Eglise du Christ que nous remarquons dans Christophe Colomb, que pouvaient-ils être, sinon le fruit de l'éducation qu'il avait reçue au foyer paternel : l'éducation chrétienne. Qui pourrait en dire les merveilleux effets ? En dirigeant vers Dieu et l'Eglise les premières pensées de son enfant, Dominique Colomb déposait dans cette jeune âme la première étincelle du feu divin qui devait faire plus, pour la découverte du Nouveau Monde, que la science et l'habileté du marin, plus que les études et l'esprit aventureux du navigateur et du cosmographe, plus que la force, l'énergie et la persévérance de l'homme. Dominique Colomb fit ses enfants nobles de cœur comme ils étaient nobles de race. L'élévation du caractère, la délicatesse des sentiments, que l'on put admirer en eux, leur piété filiale et leur amour fraternel témoignent que leur première éducation ne fut pas une éducation ordinaire.

Le père de Colomb fit plus encore. Frappé de l'intelligence qui se manifestait dans son fils aîné, il voulut développer par l'instruction ces heureuses dispositions et l'envoyer à l'Université de Pavie. Mais les ressources du pauvre cardeur ne lui permirent pas de laisser son enfant terminer le cours de ses études, et il fut forcé de le rappeler à la maison paternelle pour y travailler avec lui et ses autres enfants au métier de cardeur.

Cependant la vocation de cet enfant l'appelait sur un théâtre plus vaste que l'atelier paternel. Ses goûts et ses aptitudes le portèrent à embrasser la vie rude et périlleuse du marin, et comme à cette époque la marine était la carrière principale qui s'offrait aux Génois, il y a lieu de croire que le père de Colomb approuva entièrement la détermination de son fils.

L'histoire ne nous a rien transmis sur les débuts de Christophe Colomb dans la carrière de marin. Il dut forcément passer par tous les grades, du rang de mousse à celui de maître, et se former à l'école de l'expérience, de la discipline et de l'obéissance. Sa vive intelligence sut mettre à profit ce temps d'apprentissage, en s'instruisant de tout ce qu'il voyait ou entendait. A cette époque la marine marchande était aussi forcément militaire, et Colomb eut occasion de lutter non seulement contre les éléments mais aussi contre les hommes par la force des armes. " Sans doute, dit M. de Lorgues, il puisa dans cette habitude du danger de la part des flots et des hommes, dans la fréquence des complications les plus imprévues et les plus terribles, ce sang froid uni à la promptitude de résolution, cette sûreté de coup d'œil et cette ferme précision du commandement qui sur mer font le salut des navires."

Ce fut à la suite d'un combat naval où son vaisseau périt dans les flammes que Colomb aborda en Portugal. Il se fixa à Lisbonne, où il trouva son frère le pilote Barthélemy Colomb, et tous deux gagnèrent leur vie à faire des plans et des cartes de géographie et à copier des manuscrits. C'était un métier assez lucratif, et qui permit même à Christophe Colomb de subvenir aux besoins de son vieux père. Il avait alors trente-trois ans. Ses talents et ses hautes capacités, un extérieur imposant, des manières pleines de noblesse et de distinction, et surtout une vie pure et des habitudes de piété, assez rares chez un homme de mer, devaient nécessairement le faire remarquer. Son mérite personnel lui valut l'estime d'un grand nombre de personnes et amena son mariage avec une demoiselle de famille noble, dona Felippa de Perestrello. Elle était fille d'un marin, Barthélemy Mognis de Perestrello, gentilhomme italien, naturalisé en Portugal, et qui, en récompense de ses services, avait été nommé gouverneur de l'île Porto-Santo. Ce mariage, s'il n'apportait pas la fortune à Colomb, lui procurait les plus honorables relations et lui donnait accès à la cour.

C'est alors qu'il manifesta pour la première fois son projet de découverte. Dans ses courses sur l'Océan, il avait senti naître en lui le désir de pénétrer les secrets de ce monde. Son esprit investigateur le poussait naturellement à des recherches savantes et, comme nous le verrons tout-à-l'heure, un autre motif plus noble, plus élevé avait donné à ses idées et à ses projets une partie grandiose. Au Portugal, Colomb se trouvait chez le seul peuple qui s'adonnât alors aux découvertes. Dans tout ce qui l'entourait, dans sa famille même, il trouvait un nouvel aliment à ses grandes aspirations, une nouvelle source d'études, un nouveau stimulant

pour son attention. Il connut les découvertes faites par les Portugais : entendit les navigateurs raconter leurs voyages, décrire les pays visités, discuter les possibilités d'explorations plus lointaines. Il eut occasion de faire quelques voyages aux îles les plus avancées dans l'Atlantique et sur les côtes d'Afrique. Tous les renseignements qu'il put aussi recueillir servirent à le confirmer de plus en plus dans son projet. Mais c'est à tort qu'on leur a attribué une influence exclusive et déterminante sur sa résolution. Son opinion était déjà formée et les faits qu'il connut ainsi ne servirent qu'à la confirmer. De même faut-il rejeter comme mensongère cette histoire d'un pilote mort chez Colomb et qui lui aurait laissé des plans traçant la route à suivre pour arriver au Nouveau Monde.

Ayant bien mûri son projet, il songea à l'exécuter, et dévoué avant tout à sa patrie, il voulut lui donner le bénéfice des découvertes qu'il espérait faire. Il alla donc proposer son plan à la République de Gênes et lui demander les navires dont il avait besoin pour cette expédition. Mais le Sénat effrayé de la hardiesse de cette tentative refusa de s'y associer. Colomb éprouva un refus semblable de la part de Venise. Il revint alors au Portugal et proposa son plan au roi Joam II qui, à l'exemple de son grand oncle, Don Henrique, se montrait on ne peut mieux disposé à favoriser les voyages de découvertes. La cour de Portugal sut apprécier le projet du Génois mais on trouva exorbitantes les conditions auxquelles Colomb voulait tenter l'entreprise. Désireux cependant de profiter de ce projet dont il entrevoyait les heureux résultats, le roi Joam II eut recours à la supercherie pour enlever à Colomb les papiers et les cartes traçant l'expédition projetée. Une fois en possession de ces précieux documents, il chargea un pilote portugais d'exécuter le plan du Génois. Mais cette tentative échoua misérablement, et Colomb, blessé dans sa loyauté par cette perfidie, blessé dans son cœur par la mort de sa femme, la noble Felippa, quitta Lisbonne vers la fin de 1484, emmenant avec lui son fils Diégo. Il s'en alla à Gênes, faire au Sénat une nouvelle proposition qui ne fut pas mieux accueillie que la première, et rendre visite à son père dont il se faisait toujours un pieux devoir de recourir l'indigente vieillesse. Puis, toujours désireux d'accomplir son projet, il résolut de s'adresser à l'Espagne alors célèbre par son zèle à défendre la foi catholique, et par la gloire de ses souverains, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon.

Colomb arrivait en Espagne inconnu, pauvre et sans aucune recommandation. Il se confiait et confiait son projet à la seule protection de Dieu. Et Dieu, pour qui seul il travaillait, ne l'abandonna pas. Il le conduisit, sitôt arrivé, vers un homme qui

devait être son ami, son confident, son conseiller et son appui. Cet homme destiné à aider Christophe Colomb dans l'œuvre de la découverte, fut un humble religieux de Saint-François, le Frère Juan Perez de Marchena, prieur du monastère de Santa Maria de la Rabida, situé à une demi lieue de Palos sur le bord de la mer.

Ce n'était pas un homme ordinaire que ce franciscain. Sa vertu, sa piété et sa science théologique lui avaient valu d'être nommé confesseur de la reine Isabelle : mais ne pouvant supporter l'agitation de la cour, il était revenu à sa cellule. Il était versé dans toutes les branches de la science, et principalement adonné aux études astronomiques et mathématiques. Il avait établi, sur le toit du monastère, un petit observatoire d'où il étudiait le cours des astres. Or, dans ses études, il lui était souvent arrivé de se demander si, au delà du vaste espace de l'océan réputé être le terme de l'univers habité, il n'y avait pas des terres inconnues et des âmes à sauver. Par ses propres idées, le Père Juan Perez se trouvait ainsi d'avance initié aux pensées et aux projets de Christophe Colomb, et l'on ne saurait refuser de voir l'intervention de la Providence dans la circonstance fortuite en apparence qui conduisit ce dernier vers le couvent de la Rabida. Il s'y arrêta un jour pour demander un peu d'eau et de pain. Le Père gardien qui le vit, fut frappé de son air de distinction ; il entra en conversation avec lui. Colomb lui fit connaître son projet, et son intention d'aller demander l'aide de la cour d'Espagne. Il ne fallut qu'un instant à ces deux grands cœurs pour se connaître et se comprendre. Ils se sentaient animés des mêmes croyances, des mêmes aspirations, du même zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le religieux voyait dans Colomb le messenger de la Providence destiné à ouvrir un champ nouveau aux ouvriers de l'Evangile, et saluait en lui l'homme d'action qui allait réaliser le plus grand projet qui eût jamais été formé par l'homme, projet dont lui-même avait eu le pressentiment. De son côté Christophe Colomb trouvait dans le moine de Saint-François un ami capable de le comprendre, un confident de ses pensées, de ses déboires et de ses tristesses. Il devint l'hôte des franciscains, s'associa à leurs travaux, à leurs études, à leur genre de vie. Il avait fait connaître au Père Juan Perez le motif principal de son entreprise, le but qu'il recherchait avant tout et pardessus tout : l'extension du royaume du Christ sur la terre. Il voulut se préparer à cette œuvre apostolique, purifier et élever son âme dans la prière, la méditation, et l'étude de l'Écriture sainte, et ce fut ainsi qu'il acquit cette connaissance variée des Écritures dont il fit preuve dans la suite.

Muni des recommandations du Père Juan Perez et accompagné de ses prières, Colomb se mit en route pour Cordoue où était alors la cour d'Espagne. D'après sa propre inspiration et d'après les conseils du Père gardien, il allait y rencontrer la personne que la Providence avait marquée et préparée, comme le Père Juan Perez, pour être la coopératrice la plus efficace de Colomb dans la grande œuvre de la découverte : Isabelle-la-Catholique, reine de Castille, et épouse du roi d'Aragon.

Fille du roi Jean II, Isabelle était montée sur le trône de Castille après la mort de son frère aîné, le roi Henrique, en 1474. Elle avait épousé en 1469, Ferdinand roi de Sicile et prince héréditaire d'Aragon. Devenus, elle reine de Castille, et lui roi d'Aragon, ils gouvernaient chacun leurs états, qui à leur mort devaient se trouver réunis sous la domination de leurs héritiers et successeurs, et former le glorieux et puissant royaume des Espagnes. Ferdinand avait d'abord prétendu gouverner la Castille en son propre nom, aussi bien que l'Aragon. Mais Isabelle avait su faire valoir ses justes droits, et son époux avait fini par déclarer qu'elle était digne de régner non-seulement sur l'Espagne, mais sur le monde entier. Et si l'on en juge par ce qu'ont écrit les contemporains d'Isabelle, Ferdinand n'avait dit que la vérité.

Isabelle fut une femme et une reine incomparable. Ses historiens se plaignent de ne pas trouver d'expressions pour dire les qualités et les vertus qui la distinguaient. Dès sa plus tendre enfance, elle avait montré une piété vive, un éloignement prononcé des plaisirs et des vanités du monde. Mûrie de bonne heure par les rudes leçons de l'infortune, elle fit voir une sagesse précoce, un jugement, une prudence bien au dessus de son âge. Parvenue au trône, elle prouva dès le premier instant qu'elle était faite pour régner. Elle trouvait le royaume dans la plus triste condition. Une puissante faction, aidée par le roi de Portugal, avait levé l'étendard de la révolte. Isabelle organisa à la hâte une armée, se mit elle-même à la tête des troupes, et les rebelles vaincus furent obligés de mettre bas les armes. Mais une tâche plus difficile, peut-être, se présentait : il fallait réprimer une foule d'abus et de désordres qui s'étaient introduits dans le royaume : combler le déficit du trésor, faire respecter la justice et les lois, enfin, tout réorganiser, tout réformer. Isabelle se montra à la hauteur de cette tâche : tout fut réorganisé et refait. Elle codifia les lois, créa des tribunaux, établit des juges et des magistrats intègres, abaissa l'orgueil et le despotisme des grands vassaux, protégea les opprimés et fit rendre justice à tous. Mais ce qui attira avant tout l'attention et les soins de la pieuse et catholique Isabelle, ce fut la

réforme des abus qui s'étaient introduits chez les religieux et dans le clergé séculier. Elle voulut aussi que la cour fut un modèle de moralité et de vertu. Son amour de la chasteté ne pouvait tolérer aucun désordre, aucun relâchement des mœurs. Elle n'admit autour d'elle que des personnes d'une réputation intacte. Elle remit la science en honneur, et donna elle-même l'exemple en se livrant à l'étude du latin qu'elle apprit assez bien pour parler couramment cette langue. Et l'accomplissement de ces grands devoirs de souveraine ne l'empêcha cependant pas de s'acquitter de tous ses devoirs de femme et d'épouse. On peut en juger par ce fait qu' " après avoir présidé le conseil des ministres, donné des audiences, révisé des procès, conféré avec les ambassadeurs, travaillé avec ses intendants et secrétaires, satisfait aux exercices de piété, surveillé l'éducation de ses enfants, Isabelle trouvait encore le loisir de coudre le linge du roi Ferdinand, qui ne porta jamais de chemise qu'elle ne l'eût confectionnée de ses propres mains " (1).

De nos jours nous entendons revendiquer pour les femmes, le droit de s'immiscer dans les affaires publiques, au même rang que les hommes. L'exemple d'Isabelle pourrait prouver que la femme est capable de gouverner et de régner. Mais que nos dames modernes l'imitent en tout et, avant tout, dans sa piété et ses vertus domestiques ; nous leur permettrons ensuite bien volontiers d'aspirer au gouvernement.

Isabelle fut de beaucoup supérieure à Ferdinand, par l'instruction, l'élévation des vues, le choix des hommes, celui des moyens, et surtout par la loyauté et la droiture. Par une singulière disposition de caractère, les actes d'Isabelle témoignent des qualités que l'on trouve généralement chez l'homme ; les actes de Ferdinand accusent souvent les défauts que l'on rencontre ordinairement chez les femmes ; et, suivant la remarque du Père Ventura, " on aurait dit que Ferdinand n'était que la femme, la reine de cette glorieuse royauté, et qu'Isabelle en était l'homme et le roi."

Telle fut la reine Isabelle, dont le grand cardinal Ximènes écrivait " que dans les mondes de notre système planétaire le soleil n'éclaira jamais son égale." Digne de respect et d'admiration comme femme et comme reine, elle prouva que Dieu se plaît à verser les trésors de sa sagesse dans l'esprit et le cœur des rois qui avant tout cherchent le royaume de Dieu.

Aussi bien que le Père Juan Perez, la reine Isabelle était donc en état d'apprécier le caractère et les idées de Christophe Colomb.

(1) *Roselly de Lorgues*.—Hist. de C. C.

Celui-ci, sachant à qui il parlait en s'adressant à elle, se fonda principalement sur le motif religieux ; les avantages politiques et commerciaux ne furent présentés qu'accessoirement. Le premier objet de la découverte était la glorification du Rédempteur, l'extension de l'Eglise catholique. Dès la première entrevue, la reine, gagnée par la parole inspirée de Christophe Colomb, se montra pleine d'intérêt pour lui, et disposée à favoriser son projet. Cependant, plusieurs années devaient s'écouler avant que ces bonnes dispositions de la reine eussent leur effet. Le projet de Christophe Colomb, si nouveau, si extraordinaire, et dont l'exécution offrait tant de risques et de dangers, effraya généralement les esprits. Il fallut en discuter les probabilités. Le roi Ferdinand voulut qu'il fût soumis à une commission de savants qui se réunit à Salamanque et qui fut présidée par le Frère Fernando de Talavera, prieur de Notre-Dame de Prado, à Valladolid, et confesseur des rois. Malheureusement, malgré sa sagesse et ses grandes qualités, ce religieux se trouvait prévenu contre Colomb, et était, du reste, peu compétent en matière de science naturelle et particulièrement en matière de cosmographie. Les préventions du président de la commission étaient bien de nature à influencer le jugement des autres membres qui la composaient. Et nous devons nous rappeler ce qu'étaient alors les opinions générales au sujet de la forme de la terre et du système solaire. Les uns croyaient que la terre était le corps le plus vaste de la création visible, le centre fixe de l'univers. Le soleil tournait autour d'elle. Les autres estimaient que la terre formait un cercle aplati, ou un quadrilatère immense, borné par une masse d'eau incommensurable. La plupart des membres de la commission, plus versés dans la théologie que dans la cosmographie, partageaient les idées générales. La qualité d'étranger de Colomb, sa pauvreté et son obscurité étaient aussi de nature à indisposer contre lui ceux qui étaient chargés d'examiner son projet, si nouveau et si extraordinaire. Il ne faut donc pas s'étonner que le rapport de cette commission ait été défavorable à Colomb.

Ce rapport se fit longtemps attendre. En ce moment, l'attention des souverains et de l'Espagne entière était toute à la guerre entreprise contre les Maures, et qui devait avoir pour résultat leur expulsion de la péninsule. Cela fut la cause d'interminables retards qui eussent fatigué et dégoûté un caractère moins fortement trempé que celui de Colomb. Il attendit patiemment, sans se décourager, suivant la cour qui se transportait d'une ville à l'autre, pendant les opérations de cette longue campagne. Les premières conférences de la commission l'avaient fait connaître

avantageusement. Plusieurs personnages illustres étaient entrés dans ses vues, et l'accueillaient avec une faveur marquée, entre autres le nonce du pape, Mgr Scandiano, l'ex-nonce Antonio Geraldini, Diego de Deza, premier professeur de théologie de Saint-Etienne, et l'illustre cardinal Mendoza. Par l'entremise du nonce, le projet de Colomb était connu à Rome, et le pape Innocent XIII, Génois de nation, s'intéressait d'autant plus à ce dessein qu'il avait été inspiré à l'un de ses compatriotes.

Ce fut pendant son séjour à Cordoue qu'il épousa, en secondes noces, une noble demoiselle de cette ville, Béatrix Enriquez. La légitimité de cette union, qui n'a jamais été attaquée par les ennemis de Colomb, a été niée par certains historiens modernes, et leurs affirmations tout-à-fait gratuites ont cependant trouvé créance chez des auteurs sérieux comme Washington Irving et Humboldt. Mais, comme nous l'avons dit en commençant, des historiens animés des meilleures intentions ont cependant méconnu complètement celui dont ils voulaient faire l'éloge. Un caractère aussi élevé court de grands risques de n'être pas compris par des esprits sceptiques et blasés : une vie aussi pure, aussi sainte était naturellement exposée à être calomniée par la foule de ceux qui ne croient pas à la vertu, et qui accueillent toujours avec une satisfaction évidente de pareilles imputations. M. Roselly de Lorgues a voulu en finir avec cette calomnie. Il discute longuement la question, et fait voir, par les meilleurs raisonnements, que Béatrix Enriquez fut l'épouse légitime de Christophe Colomb, et que la naissance de son fils Fernand ne fut entachée d'aucun caractère déshonorant. Du vivant de Colomb, nous l'avons dit, la nature de ses rapports avec Béatrix Enriquez ne fut suspectée par personne, pas même par ses ennemis les plus acharnés, qui, pourtant, se montraient peu scrupuleux sur les moyens à prendre pour le perdre de réputation. Aucun historien, pendant plus de trois cents ans, ne mentionne pareille imputation : mais plusieurs d'entre eux disent formellement qu'il avait épousé en secondes noces Béatrix Enriquez. Aucun obstacle ne s'opposait à cette union. On a voulu attribuer aux charmes de Béatrix la patience de Colomb à attendre le bon plaisir de la cour. Or, la seconde femme de Colomb demeura toujours à Cordoue, dans le silence du ménage, uniquement occupée de l'éducation des deux enfants de Christophe Colomb : et Cordoue est précisément l'endroit où Colomb s'est trouvé le moins longtemps. Il n'y fit qu'un seul séjour de plusieurs mois consécutifs, lors de son mariage. Depuis, le devoir l'appela impérieusement ailleurs, et ses apparitions furent courtes et rares. Et si la liaison de Colomb avec Béatrix

Enriquez eût été criminelle, comment les religieux franciscains auraient-ils reçu chez eux, comme un des leurs, un homme qui aurait mené une vie aussi scandaleuse? Comment la reine Isabelle, si rigide pour les mœurs, aurait-elle donné pour pages à son fils unique, l'infant Don Juan, les deux fils de Colomb, l'un légitime, l'autre bâtard adultérin? Comment, plus tard, les aurait-elle pris à son propre service, nommant même Don Fernando avant Don Diégo. L'arbre généalogique de Colomb mentionne Fernando sur la même ligne que Diégo, et jamais dans sa famille il n'y eut le moindre doute sur sa légitimité.

Après de longs délais, le jugement définitif de la commission de Salamanque avait enfin été rendu, et avait rejeté comme *impossible* le projet de Colomb. Malgré cette décision la reine n'abandonna pas le projet. Mais la guerre où l'Espagne était engagée entraînait des frais énormes. Il fallait attendre que la guerre fût finie, que Grenade fût prise. — Attendre! Colomb avait déjà attendu six longues années. Son courage indomptable ne fléchit pas; mais il craignit qu'une plus longue attente ne fût encore inutile, et voulant avant tout l'accomplissement de son œuvre, il résolut de se rendre en France, pour y traiter avec le roi auquel il adressa sa proposition. Avant de partir, il se rendit au couvent de la Rabida, voulant y prendre son fils aîné pour le conduire à Cordoue, chez sa femme dona Béatrix. Il trouva au couvent son ami, le Père Juan Perez, auquel il confia le triste résultat de ses démarches, et son dessein de s'adresser à une autre puissance que l'Espagne. Cette détermination affligea le bon religieux. Craignant de voir la gloire de cette entreprise passer à une nation étrangère, il supplia Colomb de différer son départ. Dans le calme du cloître, il examina encore avec lui, et avec le médecin Garcia Hernandez, mathématicien fort versé dans la cosmographie, toutes les chances de succès que présentait le projet de Colomb, Hernandez s'accorda avec le franciscain pour reconnaître que le projet était praticable. Le Père Juan Perez se dit qu'il fallait alors agir sans retard. Il écrivit lui-même directement à la reine, auprès de laquelle il avait conservé une grande influence. La reine répondit en invitant son ancien confesseur à venir la rejoindre, ce qu'il se hâta de faire. Son amour pour la patrie, son zèle pour la religion, son amitié pour Colomb, donnèrent à la parole du bon religieux une éloquence qui l'emporta sur les conclusions de la commission. Isabelle manda immédiatement Colomb à la nouvelle ville de Santa-Fé où se trouvait alors la cour. Au moment où Colomb arriva, la guerre touchait à sa fin et Grenade allait enfin ouvrir ses portes aux armées des rois catholiques. Dès que les réjouissances qui célé-

brèrent cette glorieuse conquête furent terminées, Isabelle eut une entrevue avec Colomb. Elle l'assura de sa confiance et de sa bonne volonté. Il ne s'agissait plus pour lui que de faire connaître les conditions auxquelles il se chargeait de cette entreprise. Mais ce fut là un nouveau sujet de retard, et l'occasion de difficultés qui faillirent compromettre irrévocablement le projet de découverte. Une commission fut encore nommée pour régler ce point. Mais dès que Colomb eût fait connaître le prix qu'il mettait à l'entreprise, les membres de la commission se recrièrent et trouvèrent ses prétentions exorbitantes. Les principales conditions posées par Colomb étaient celles-ci : Il serait vice-roi, grand-amiral de la mer Océane, et gouverneur-général des îles et terres fermes à découvrir. Ses dignités se transmettraient héréditairement dans sa famille par droit d'ainesse. Il recevrait la dîme de toutes richesses, perles, diamants, or, argent, parfums, épices, fruits et productions quelconques découvertes ou exportées dans les régions soumises à son autorité. Ces conditions étaient les mêmes que celles qu'il avait proposées au roi de Portugal. Elles n'étaient pas au-dessus des avantages immenses que Colomb allait procurer à la couronne d'Espagne.

On pourrait cependant trouver étrange qu'un homme aussi avancé dans la perfection chrétienne que l'était Colomb se montrât si ambitieux et si avide de distinction et de richesses. Mais cette ambition avait un motif secret, que Colomb fit connaître aux rois dans une conversation familière. Il voulait, avec les richesses qu'il tirerait de ses découvertes, travailler à la délivrance du Saint-Sépulcre, soit en le rachetant à l'amiable des musulmans, soit en levant une armée puissante pour arracher le tombeau du Christ aux profanations des infidèles. Il aurait remis aussitôt le gouvernement de Jérusalem au Saint-Siège. Ainsi, le projet de Colomb avait un double but, concourant, de l'une ou de l'autre manière, à l'accroissement du royaume du Christ.

Fut-il jamais conception aussi grandiose, aussi élevée ! Mais cette grandeur et cette élévation ne pouvaient être comprises de tous. Fernando de Talavera, président de la commission, représenta à la reine que les prétentions de cet étranger étaient certainement extravagantes, eu égard surtout au peu de chances de succès de cette expédition. La reine fit proposer à Colomb des conditions un peu différentes, quoique très-avantageuses encore. Mais Colomb, pénétré de la grandeur et de l'importance de sa mission ne voulut rien rabattre de ses prétentions.

“ Ni sa pauvreté, dit M. de Lorgues, ni les six ans passés à la cour d'Espagne en infructueuses démarches, ni le cours du temps

“ qui menaçait de livrer à la mort son projet ne purent l'ébranler. Plus de dix-huit ans s'étaient consumés pour lui en tentatives diverses, et pourtant il préférerait recommencer de nouveau ces négociations auprès d'un autre Etat, plutôt que de déroger à ce qu'il pensait être de la dignité de ses droits.” Voyant qu'on ne voulait pas le traiter suivant le mérite de l'œuvre qu'il projetait d'accomplir, il se retira, et tournant de nouveau les yeux vers la France, il partit pour Cordoue, afin d'y prendre ses dernières dispositions avant de quitter l'Espagne.

Mais la Providence, qui réservait à l'Espagne et à sa noble reine la gloire de la découverte d'un monde nouveau, inspira alors aux rares amis de Colomb de tenter un nouvel effort. L'un d'eux, Luiz de Santangel, receveur des droits ecclésiastiques dans l'Aragon, obtint d'urgence une audience de la reine, pendant que le Père Juan Perez, dans une chapelle voisine, se prosternait devant le tabernacle, suppliant Dieu d'éclairer l'esprit d'Isabelle. Luiz de Santangel représenta avec une respectueuse liberté à sa souveraine le tort qu'elle avait de céder aux préjugés que le vulgaire entretenait au sujet de Colomb, de son projet et de ses prétentions. Il fit appel à son amour de l'Eglise et à son zèle pour le salut des âmes. Il lui représenta de quel intérêt il était pour l'Espagne de ne pas laisser à une autre nation la gloire et les avantages de cette entreprise. Un autre ami de Colomb, Alonzo de Quintanilla, intendant général des finances, vint joindre sa voix à celle de don Luiz de Santangel. Leurs représentations, leurs raisonnements, et, plus encore, les prières que le Père Juan Perez offrait à Dieu, obtinrent enfin ce que demandaient ces fidèles amis de Colomb. La reine se déclara résolue à entreprendre l'expédition de découverte à ses seuls frais et pour son propre compte, comme reine de Castille, dût-elle pour cela engager les bijoux de sa couronne. Mais Luiz de Santangel se fit fort de lui faire l'avance des deniers nécessaires, sur le trésor de l'Aragon. Le roi Ferdinand consentit, en effet, à prêter cette somme, qu'il eut soin ensuite de se faire rembourser jusqu'à la dernière obole. Mais il ne voulut entrer personnellement pour aucune part dans cette entreprise, au succès de laquelle il ne croyait pas. C'est donc à Isabelle seule que revient la gloire d'avoir compris Colomb, et de l'avoir mis à même d'accomplir son grand projet. La Providence semblait avoir permis les retards et les difficultés qu'avait éprouvés Colomb uniquement pour amener la reine à prendre seule l'initiative de cette entreprise. Dieu voulait des instruments dignes d'exécuter ses desseins. La gloire d'une œuvre qui allait porter les lumières de la foi à des millions d'infidèles, était réservée à la reine qui venait d'anéantir l'empire de Mahomet sur la terre des Espagnes.

Voyant ses vœux exaucés, et désormais tranquille sur le sort de son ami, le Père Juan Perez se hâta de retourner dans son paisible monastère. Mais Colomb allait encore avoir besoin de son ami, et l'aide du franciscain devait lui être plus utile peut-être qu'elle ne l'avait déjà été.

Ramené à Grenade par un messager de la reine, Colomb avait été accueilli avec les plus grands honneurs, et avait reçu l'assurance que toutes ses conditions étaient acceptées. Le 17 avril 1492, dans la ville de Santa-Fé, furent signés les articles du traité entre les souverains et Colomb, dressés sous le nom de capitulation par le secrétaire du cabinet, Juan de Coloma. Le 30 avril on expédia le titre des privilèges de Colomb.

Le port de Palos avait été choisi pour l'armement de l'expédition. Les habitants de cette petite ville étaient astreints à fournir gratuitement à la couronne, pendant un an, deux caravelles armées et pourvues d'équipages. Il leur fut enjoint d'avoir à les mettre à la disposition de Colomb. Ce fut alors que surgirent de nouvelles difficultés. Les marins de Palos et des environs furent frappés de frayeur quand ils surent que l'expédition qui se préparait avait pour but d'aller naviguer au couchant jusque dans la mer ténébreuse. Pour comprendre ces terreurs il faut se reporter à ces siècles où la science n'avait pas encore fait connaître à tous la véritable forme de la terre. L'imagination s'était plu à rendre formidable l'étendue de l'Océan où l'homme n'avait pas encore pénétré et qu'on disait sans limites. On l'appelait la mer *Ténébreuse* parce que, disait-on, on y trouvait de forts courants, des eaux obscures, et peu de clarté dans l'atmosphère. La mer ténébreuse était l'empire du chaos : dans ses gouffres habitaient des monstres prêts à engloutir les vaisseaux qui auraient osé s'y aventurer. Le garde du corps Jean Pensacola, chargé de faire exécuter les ordres de la reine, avait fait saisir une caravelle, nommée la *Pinta*. Mais les matelots et les ouvriers se cachaient pour ne pas être obligés de travailler à l'équipement du navire. On ne trouvait ni matériaux pour les réparations ni marins pour la composition de l'équipage. Ce fut dans cette circonstance critique, que le Père Juan Perez vint encore au secours de son ami. Aimé de toute la population, il était particulièrement considéré par les hommes de mer. Il usa de son influence pour faire de l'enrôlement. Avec un zèle infatigable, il allait jusque dans les forts voisins parler aux matelots, calmer leurs terreurs et les craintes de leur famille. Voyant qu'il ne réussissait pas encore à les décider à s'embarquer, il résolut de s'adresser à trois hommes de mer éprouvés, riches et fort considérés dans le pays. C'était les frères Pinzon. L'aîné, don Martin

Alonzo Pinzon, était un homme de théorie et de pratique, expérimenté aux choses de la marine, et que l'idée d'un voyage à travers la mer ténébreuse n'effrayait nullement. Par l'entremise du Père Juan Perez, les frères Pinzon se trouvèrent en relations avec Colomb, et décidèrent de tenter l'aventure, à bord de la *Nina*, caravelle appartenant à Vincent Yanez Pinzon, le plus jeune des trois frères. Ce dernier, sur les instances du Père Juan Perez, avança même à Colomb le huitième de la dépense totale qu'il devait payer. Leur exemple rassura les matelots et leur crédit détermina les habitants de Palos à offrir pour la seconde caravelle qu'ils étaient obligés de fournir, une caraque nommée la *Gallega*, lourde mais solide, et que Colomb accepta faute de mieux, en lui donnant le nom de *Santa-Maria*. Ce fut à bord de ce navire qu'il arbora son pavillon de commandant.

Les préparatifs marchaient désormais avec rapidité. Les frères Pinzon, intéressés dans l'expédition, surveillaient les travaux, et le Père Juan Perez continuait d'exhorter les ouvriers et les matelots. Pendant ce temps, Colomb, retiré au couvent de la Rabida, se préparait au voyage dans la retraite et la prière. Il purifiait de plus en plus son âme, pour la rendre moins indigne de la mission providentielle qu'il se sentait appelé à remplir. L'oraison fortifiait sa foi et sa confiance, et mettait dans son cœur cette fermeté, ce courage inébranlable qui allait le soutenir dans les circonstances les plus critiques, et le faire triompher de tous les obstacles. Ce fut alors que Christophe Colomb se fit admettre dans le tiers-ordre de Saint-François.

De leur côté, les gens de l'équipage, avant de s'embarquer pour cette expédition dangereuse, se préparèrent aussi en se confessant et en se réconciliant avec Dieu. Ils se rendirent en procession au monastère de la Rabida pour se mettre sous la protection spéciale de la Sainte Vierge. Ils entendirent la messe et reçurent la sainte Eucharistie de la main du Père Juan Perez, puis retournèrent dans un ordre religieux sur les caravelles. Colomb continua à demeurer au couvent, en attendant le vent favorable. Il passait dans l'oraison et la contemplation tous les instants que ne réclamaient pas les offices du chœur. Le jour du départ, il entendit la messe et communia en viatique. Le Père Juan Perez l'accompagna sur le rivage, et reçut ses adieux pleins de tendresse et d'émotion. Arrivé à son bord, l'amiral fit arborer le royal étendard de la flottille portant l'image de Notre Seigneur Jésus-Christ en croix. Puis, prenant place à son banc de quart, il commanda, au nom de *Jésus-Christ*, de déployer les voiles.

Le Père Juan Perez le regardait s'éloigner, et ses prières fer-

ventes appelaient sans doute les bénédictions du ciel sur cette entreprise à laquelle il avait lui-même si activement et si efficacement coopéré. Certes, il aurait pu, à bon droit, être fier de cette œuvre et du succès obtenu. Mais l'orgueil n'habite pas sous la bure monastique, et, ce pauvre religieux, dont la science et l'élévation d'esprit avaient pu comprendre du premier coup-d'œil le projet de Colomb, et qui avait su avec tant d'habileté en préparer la réalisation ; ce pauvre religieux dont la reine avait suivi les conseils et qui s'était fait écouter des grands et du peuple ; ce pauvre religieux, une fois son œuvre accomplie, retourna s'ensevelir dans le silence de son humble monastère.

Ce que l'Eglise catholique, par ses missionnaires, fit plus tard pour la civilisation du Nouveau Monde, nous le savons par l'histoire des colonies de l'Amérique, et en particulier par celle de notre pays. L'étude que nous venons de faire nous montre que cette influence de l'Eglise sur les destinées du nouveau continent s'exerça dès l'origine même de la découverte. Ce fut l'Eglise qui fit le premier pas vers le Nouveau Monde. Les faits que nous avons étudiés prouvent que l'honneur de la découverte revient en principe à la religion catholique.

Ce fut la religion catholique, la seule vraie religion, qui inspira Colomb, qui mit dans son âme ce désir ardent de sonder les profondeurs redoutées de la mer Ténébreuse, dans le but et avec l'espoir d'y porter la lumière de l'Evangile à des peuples presque alors inconnus. Ce fut la religion qui lui fournit les moyens d'accomplir ce projet grandiose : qui lui donna dans le Père Juan Perez et la reine Isabelle des coopérateurs animés de la même foi et des mêmes sentiments que lui, des auxiliaires précieux sans lesquels il n'aurait pu venir à bout de son entreprise. Dans la personne d'Isabelle la puissance civile concourait à la grande œuvre, mais c'était sous le souffle inspirateur de la foi : chez elle, comme chez Colomb, et chez le Père Juan Perez, l'idée catholique dominait tout.

Enfin, nous l'avons vu aussi, ce fut la religion, ce fut la foi qui soutint Colomb dans les difficultés qu'il rencontra, dans les contradictions, les mépris et les persécutions qu'il endura. Et, comme nous le verrons dans la suite de ce travail, ce fut la religion qui affermit son courage dans les plus grands dangers, et qui lui fit souffrir avec calme et résignation l'injustice révoltante des hommes, et l'incroyable ingratitude de son roi.

LE PAYS DES FOURRURES.

(Fin.)

CHAPITRE XXI

OÙ L'ÎLE SE FAIT ÎLOT.

Trois heures plus tard, les derniers morceaux de la banquise avaient déjà disparu au-dessous l'horizon. Cette disparition si rapide prouvait que, maintenant, l'île demeurerait presque stationnaire. C'est que toute la force du courant résidait dans les couches basses, et non à la surface de la mer.

Du reste, le point fut fait à midi, et donna un relèvement exact. Vingt-quatre heures après, le nouveau point constatait que l'île Victoria ne s'était pas déplacée d'un mille !

Restait donc une chance de salut, une seule : c'est qu'un navire, quelque baleinier, passant en ces parages, recueillit les naufragés, soit qu'ils fussent encore sur l'île, soit que le radeau l'eût remplacée après sa dissolution.

L'île se trouvait alors par 54° 33' de latitude et 177° 49' de longitude, à plusieurs centaines de milles de la terre la plus rapprochée, c'est-à-dire des Aléoutiennes.

Le lieutenant Hobson, pendant cette journée, rassembla ses compagnons et leur demanda une dernière fois ce qu'il convenait de faire.

Tous furent du même avis : demeurer encore et toujours sur l'île tant qu'elle ne s'effondrerait pas, car sa grandeur la rendait insensible à l'état de la mer ; puis, quand elle menacerait définitivement de se dissoudre, embarquer toute la petite colonie sur le radeau, et attendre !

Attendre !

Le radeau était alors achevé. Mac Nap y avait construit une vaste cabane, sorte de rouffe, dans lequel tout le personnel du

fort pouvait se mettre à l'abri. Un mât avait été préparé, que l'on pourrait dresser en cas de besoin, et les voiles qui devaient servir au bateau étaient prêtes depuis longtemps. L'appareil était solide, et si le vent soufflait du bon côté, si la mer n'était pas trop mauvaise, peut-être cet assemblage de poutres et de planches sauverait-il la colonie tout entière.

“ Rien, dit Mrs. Paulina Barnett, rien n'est impossible à celui qui dispose des vents et des flots ! ”

Jasper Hobson avait fait l'inventaire des vivres. La réserve était peu abondante, car les dégâts produits par l'avalanche l'avaient singulièrement diminuée, mais ruminants et rongeurs ne manquaient pas, et l'île, toute verdoyante de mousses et d'arbustes, les nourrissait sans peine. Il parut nécessaire d'augmenter les provisions de viande conservée, et les chasseurs tuèrent des rennes et des lièvres.

En somme, la santé des colons était bonne. Ils avaient peu souffert de ce dernier hiver, si modéré, et les épreuves morales n'avaient point encore entamé leur vigueur physique. Mais, il faut le dire, ils ne voyaient pas sans une extrême appréhension, sans de sinistres pressentiments, le moment où ils abandonneraient leur île Victoria, ou, pour parler plus exactement, le moment où cette île les abandonnerait eux-mêmes. Ils s'effrayaient à la pensée de flotter à la surface de cette immense mer, sur un plancher de bois qui serait soumis à tous les caprices de la houle. Même par les temps moyens, les lames y embarqueraient et rendraient la situation très-pénible. Qu'on le remarque aussi, ces hommes n'étaient point des marins, des habitués de la mer, qui ne craignent pas de se fier à quelques planches, c'étaient des soldats, accoutumés aux solides territoires de la Compagnie. Leur île était fragile, elle ne reposait que sur un mince champ de glace, mais enfin, sur cette glace, il y avait de la terre, et, sur cette terre, une verdoyante végétation, des arbustes, des arbres ; les animaux l'habitaient avec eux ; elle était absolument indifférente à la mer, et on pouvait la croire immobile. Oui ! ils l'aimaient cette île Victoria, sur laquelle ils vivaient depuis près de deux ans, cette île qu'ils avaient si souvent parcourue en toutes ses parties, qu'ils avaientensemencée, et qui, en somme, avait résisté jusqu'alors à tant de cataclysmes ! Oui ! ils ne la quitteraient pas sans regret, et ils ne le feraient qu'au moment où elle leur manquerait sous les pieds.

Ces dispositions, le lieutenant Hobson les connaissait, et il les trouvait bien naturelles. Il savait avec quelle répugnance ses compagnons s'embarqueraient sur le radeau, mais les événements allaient se précipiter, et sur ces eaux chaudes, l'île ne pouvait

tarder à se dissoudre. En effet, de graves symptômes apparurent, qu'on ne devait pas négliger.

Voici ce qu'était ce radeau. Carré, il mesurait trente pieds sur chaque face, ce qui lui donnait une superficie de mille pieds. Sa plate-forme s'élevait de deux pieds au-dessus de l'eau, et ses parois le défendaient tout autour contre les petites lames, mais il était bien évident qu'une houle un peu forte passerait par-dessus cette insuffisante barrière. Au milieu du radeau, le maître charpentier avait construit un véritable rouffle, qui pouvait contenir une vingtaine de personnes. Autour étaient établis de grands coffres destinés aux provisions et les pièces à eau, le tout solidement fixé à la plate-forme au moyen de chevilles de fer. Le mât, haut d'une trentaine de pieds, s'appuyait au rouffle, et était soutenu par des haubans qui se rattachaient aux coins de l'appareil. Ce mât devait porter une voile carrée, qui ne pouvait évidemment servir que vent arrière. Toute autre allure était nécessairement interdite à cet appareil nautique, auquel une sorte de gouvernail, très-insuffisant sans doute, avait été adapté.

Tel était le radeau du maître charpentier, sur lequel devaient se réfugier vingt personnes, vingt et une en comptant le petit enfant de Mac Nap. Il flottait tranquillement sur les eaux du lagon, retenu au rivage par une forte amarre. Certes, il avait été construit avec plus de soin que n'en peuvent mettre des naufragés surpris en mer par la destruction soudaine de leur navire, il était plus solide et mieux aménagé, mais enfin ce n'était qu'un radeau.

Le 1^{er} juin, un nouvel incident se produisit. Le soldat Hope était allé puiser de l'eau au lagon pour les besoins de la cuisine. Mrs. Joliffe, goûtant cette eau, la trouva salée. Elle rappela Hope, lui disant qu'elle avait demandé de l'eau douce, et non de l'eau de mer.

Hope répondit qu'il avait puisé cette eau au lagon. De là une sorte de discussion, au milieu de laquelle intervint le lieutenant. Entendant les affirmations du soldat Hope, il pâlit, puis il se dirigea rapidement vers le lagon...

Les eaux en étaient absolument salées ! Il était évident que le fond du lagon s'était crevé, et que la mer y avait fait irruption.

Ce fait aussitôt connu, une même crainte bouleversa les esprits tout d'abord.

« Plus d'eau douce ! » s'écrièrent ces pauvres gens.

Et en effet, après la rivière Paulina, le lac Barnett venait de disparaître à son tour !

Mais le lieutenant Hobson se hâta de rassurer ses compagnons à l'endroit de l'eau potable.

“ Nous ne manquons pas de glace, mes amis, dit-il. Ne craignez rien. Il suffira de faire fondre quelques morceaux de notre île, et j'aime à croire que nous ne la boirons pas tout entière, ” ajouta-t-il en essayant de sourire.

En effet, l'eau salée, qu'elle se vaporise ou qu'elle se solidifie, abandonne complètement le sel qu'elle contient en dissolution. On déterra donc, si on peut employer cette expression, quelques blocs de glace, et on les fit fondre, non-seulement pour les besoins journaliers, mais aussi pour remplir les pièces à eau disposées sur le radeau.

Cependant, il ne fallait pas négliger ce nouvel avertissement que la nature venait de donner. L'île se dissolvait évidemment à sa base, et cet envahissement de la mer par le fond du lagon le prouvait surabondamment. Le sol pouvait donc à chaque instant s'effondrer, et Jasper Hobson ne permit plus à ses hommes de s'éloigner, car ils auraient risqués d'être entraînés au large.

Il semblait aussi que les animaux eussent le pressentiment d'un danger très prochain. Ils se massaient autour de l'ancienne factorerie. Depuis la disparition de l'eau douce, on les voyait venir lécher les blocs de glace retirés du sol. Ils semblaient inquiets, quelques-uns paraissaient pris de folie, les loups surtout, qui arrivaient en bandes échevelées, puis disparaissaient en poussant de rauques aboiements. Les animaux à fourrures restaient parqués autour du puits circulaire qui remplaçait la maison engloutie. On en comptait plusieurs centaines de différentes espèces. L'ours rôdait aux environs, aussi inoffensif aux animaux qu'aux hommes. Il était évidemment très-inquiet, par instinct, et il eût volontiers demandé protection contre ce danger qu'il pressentait et ne pouvait détourner.

Les oiseaux, très-nombreux jusqu'alors, parurent aussi diminuer peu à peu. Pendant ces derniers jours, des bandes considérables de grands volateurs, de ceux auxquels la puissance de leurs ailes permettent de traverser les larges espaces, les cygnes entre autres, émigrèrent vers le sud, là où ils devaient rencontrer les premières terres des Aléoutiennes qui leur offraient un abri sûr. Ce départ fut observé et remarqué par Mrs. Paulina Barnett, et Madge, qui erraient, à ce moment, sur le littoral. Elles en tirèrent un fâcheux pronostic.

“ Ces oiseaux trouvent sur l'île une nourriture suffisante, dit Mrs. Paulina Barnett et cependant ils s'en vont ! Ce n'est pas sans motif, ma pauvre Madge !

— Oui, répondit Madge, c'est leur intérêt qui les guide. Mais s'ils nous avertissent, nous devons profiter de l'avertissement. Je

trouve aussi que les autres animaux paraissent être plus inquiets que de coutume."

Ce jour-là, Jasper Hobson résolut de faire transporter sur le radeau la plus grande partie des vivres et des effets de campement. Il fut décidé aussi que tout le monde s'y embarquerait.

Mais, précisément, la mer était mauvaise, et sur cette petite Méditerranée, formée maintenant par les eaux mêmes de Behring à l'intérieur du lagon, toutes les agitations de la houle se reproduisaient et même avec une grande intensité. Les lames, enfermées dans cet espace relativement restreint, heurtaient le rivage accore, et s'y brisaient avec fureur. C'était comme une tempête sur ce lac, ou plutôt sur cet abîme profond comme le mer environnante. Le radeau était violemment agité, et de forts paquets d'eau y embarquaient sans cesse. On fut même obligé de suspendre l'embarquement des effets et des vivres.

On comprend bien que, dans cet état de choses, le lieutenant Hobson n'insista pas vis-à-vis de ses compagnons. Autant valait passer encore une nuit tranquille à terre. Le lendemain, si la mer se calmait, on achèverait l'embarquement.

La proposition ne fut donc point faite aux soldats et aux femmes de quitter leur logement et d'abandonner l'île, car c'était véritablement l'abandonner que de se réfugier sur le radeau.

Du reste, la nuit fut meilleure qu'on ne l'aurait espéré. Le vent vint à se calmer. La mer s'apaisa peu à peu. Ce n'était qu'un orage qui avait passé, avec cette rapidité spéciale aux météores électriques. A huit heures du soir, la houle était presque entièrement tombée, et les lames ne formaient plus qu'un clapotis à l'intérieur du lagon.

Certainement, l'île ne pouvait échapper à une dissolution imminente, mais enfin il valait mieux qu'elle ne fût pas brisée subitement par une tempête, et c'est ce qui pouvait arriver d'un instant à l'autre, quand la mer se soulevait en montagnes autour d'elle.

A l'orage avait succédé une légère brume qui menaçait de s'épaissir dans la nuit. Elle venait du nord, et, par conséquent, suivant la nouvelle orientation, elle couvrait la plus grande partie de l'île !

Avant de se coucher, Jasper Hobson visita les amarres du radeau qui étaient tournées à de forts troncs de boulaux. Par surcroît de précaution, on leur donna un tour de plus. D'ailleurs, le pis qui pût arriver, c'était que le radeau fût emporté à la dérive sur le lagon, et le lagon n'était pas si grand qu'il pût s'y perdre.

CHAPITRE XXII

LES QUATRE JOURS QUI SUIVENT.

La nuit fut calme. Le lieutenant Hobson se leva, et, décidé à ordonner l'embarquement de la petite colonie pour le jour même, il se dirigea vers le lagon.

La brume était encore épaisse. Mais au-dessus de ce brouillard, on sentait déjà les rayons du soleil. Le ciel avait été nettoyé par l'orage de la veille, et la journée promettait d'être chaude.

Lorsque Jasper Hobson arriva sur les bords du lagon, il ne put en distinguer la surface, qui était encore cachée par de grosses volutes de brumes.

A ce moment, Mrs. Paulina Barnett, Madge et quelques autres venaient le rejoindre sur le rivage.

La brume commençait alors à se lever. Elle reculait vers le fond du lagon et en découvrit peu à peu la surface. Cependant, le radeau n'apparaissait pas encore.

Enfin, un coup de brise enleva tout le brouillard...

Il n'y avait pas de radeau ! Il n'y avait plus de lac. C'était l'immense mer qui s'étendait devant les regards.

Le lieutenant Hobson ne put retenir un geste de désespoir, et quand ses compagnons et lui se retournèrent, quand leurs yeux se portèrent à tous les points de l'horizon, un cri leur échappa !... Leur île n'était plus qu'un îlot !

Pendant la nuit, les six septièmes de l'ancien territoire du cap Bathurst s'étaient détachés sans bruit, sans convulsion, usés, rongés par le flot. Ils s'étaient abîmés dans la mer, et le radeau, trouvant une issue, avait dérivé au large, sans que ceux qui avaient mis en lui leur dernière chance pussent même l'apercevoir sur cette mer déserte !

Les naufragés, suspendus sur un abîme prêt à les engloutir, sans ressources, sans aucun moyen de salut, furent terrassés par le désespoir. De ces soldats, quelques-uns, comme fous, voulurent se précipiter à la mer. Mrs. Paulina Barnett se jeta au-devant d'eux. Ils revinrent. Quelques-uns pleuraient.

On voit maintenant quelle était la situation des naufragés, et s'ils pouvaient conserver quelque espoir ! Que l'on juge aussi de la position du lieutenant au milieu de ces infortunés à demi affolés. Vingt-et-une personnes emportées sur un îlot de glace, qui ne pouvait tarder à se fondre sous leurs pieds ! Avec cette vaste portion de l'île maintenant engloutie avaient disparu les collines boisées. Donc, plus un arbre. En fait de bois, il ne restait plus

que les quelques planches du logement, absolument insuffisantes pour la construction d'un nouveau radeau, qui pût suffire au transport de la colonie. La vie des naufragés était donc tristement limitée à la durée de l'îlot, c'est-à-dire à quelques jours au plus, car on était au mois de juin, et la température moyenne dépassait soixante-huit degrés Fahrenheit (20° centig. au-dessus de zéro).

Pendant cette journée, le lieutenant Hobson crut devoir encore faire une reconnaissance de l'îlot. Peut-être conviendrait-il de se réfugier sur un autre point, auquel son épaisseur assurerait une durée plus longue. Mrs. Paulina Barnett et Madge l'accompagnèrent dans cette excursion.

—Espères-tu toujours? demanda Mrs. Paulina Barnett à sa fidèle compagne.

—Toujours! répondit Madge.

Mrs. Paulina Barnett ne répondit pas. Jasper Hobson et elle marchaient d'un pas rapide, en suivant le littoral. Toute la côte avait été respectée depuis le cap Bathurst jusqu'au cap Esquimau, c'est-à-dire sur une longueur de huit milles. C'était au cap Esquimau que la fracture s'était opérée, suivant une ligne courbe qui rejoignait la pointe extrême du lagon, dirigée vers l'intérieur de l'île. De cette pointe, le nouveau littoral se composait du rivage même du lagon, que baignaient maintenant les eaux de la mer. Vers la partie supérieure du lagon, une autre cassure se prolongeait jusqu'au littoral compris entre le cap Bathurst et l'ancien port Barnett. L'îlot représentait donc une bande oblongue, d'une largeur moyenne d'un mille seulement.

Des cent quarante milles carrés qui formaient autrefois la superficie totale de l'île, il n'en restait pas vingt!

Le lieutenant Hobson observa avec une extrême attention la nouvelle conformation de l'îlot et reconnut que sa portion la plus épaisse était encore l'emplacement de l'ancienne factorerie. Il lui parut donc convenable de ne point abandonner le campement actuel, et c'était aussi celui que les animaux, par instinct, avaient conservé.

Toutefois, on remarqua qu'une notable quantité de ces ruminants et de ces rongeurs et le plus grand nombre des chiens qui erraient à l'aventure, avaient disparu avec la plus grande partie de l'île. Mais il en restait encore un certain nombre, principalement des rongeurs. L'ours, affolé, errait sur l'îlot et en faisait incessamment le tour, comme un fauve enfermé dans une cage.

Vers cinq heures du soir, le lieutenant Hobson et ses deux compagnes étaient rentrés au logement. Là, hommes et femmes, tous se trouvèrent réunis, silencieux, ne voulant plus rien voir, ne

voulant plus rien entendre. Mrs. Joliffe s'occupait de préparer quelque nourriture. Le chasseur Sabine, moins accablé que ses compagnons, allait et venait, cherchant à obtenir un peu de venaison fraîche. Quant à l'astronome, il s'était assis à l'écart et jetait sur la mer un regard vague et presque indifférent ! Il semblait que rien ne pût l'étonner !

Jasper Hobson apprit à ses compagnons les résultats de son excursion. Il leur dit que le campement actuel offrait une sécurité plus grande que tout autre point du littoral, et il recommanda même de ne plus s'en éloigner, car des traces d'une prochaine rupture se manifestaient déjà, à mi-chemin du campement et du cap Esquimau. Il était donc probable que la superficie de l'îlot ne tarderait pas à être considérablement réduite. Et rien, rien à faire !

La journée fut réellement chaude. Les glaçons, déterrés pour fournir l'eau potable, se dissolvaient sans qu'il fût nécessaire d'employer le feu. Sur les parties accores du rivage, la croûte glacée s'en allait en minces filets qui tombaient à la mer. Il était visible que, d'une manière générale, le niveau moyen de l'îlot s'était abaissé. Les eaux tièdes rongeaient incessamment sa base.

On ne dormit guère au campement pendant la nuit suivante. Qui aurait pu trouver quelque sommeil en songeant qu'à tout instant l'abîme pouvait s'ouvrir, qui, si ce n'est ce petit enfant qui souriait à sa mère, et que sa mère ne voulait plus abandonner un instant ?

Le lendemain, 4 juin, le soleil reparut au-dessus de l'horizon dans un ciel sans nuages. Aucun changement ne s'était produit pendant la nuit. La conformation de l'îlot n'avait point été altérée.

Ce jour-là, un renard bleu, effaré, se réfugia dans le logement et n'en voulut plus sortir. On peut dire que les martres, les hermines, les lièvres polaires, les rats musqués, les castors fourmillaient sur l'emplacement de l'ancienne factorerie. C'était comme un troupeau d'animaux domestiques. Les bandes de loups manquaient seules à la faune polaire. Ces carnassiers, dispersés sur la partie opposée de l'île au moment de la rupture, avaient été évidemment engloutis avec elle. Comme par un pressentiment, l'ours ne s'éloignait plus du cap Bathurst, et les animaux à fourrures, trop inquiets, ne semblaient même pas s'apercevoir de sa présence. Les naufragés eux-mêmes, familiarisés avec le gigantesque animal, le laissaient aller et venir, sans s'en préoccuper. Le danger commun, pressenti de tous, avait mis au même niveau les instincts et les intelligences.

Quelques moments avant midi, les naufragés éprouvèrent une

émotion bien vive, qui ne devait aboutir qu'à une déception. Le chasseur Sabine, monté sur le point culminant de l'îlot, et qui observait la mer depuis quelques instants, fit entendre ces cris :

“ Un navire ! un navire ! ”

Tous, comme galvanisés, se précipitèrent vers le chasseur. Le lieutenant Hobson l'interrogeait du regard.

Sabine montra dans l'est une sorte de vapeur blanche qui pointait à l'horizon. Chacun regarda sans oser prononcer une parole. Tous virent ce navire dont la silhouette s'accentuait de plus en plus. Personne n'osa prononcer une parole !

C'était bien un bâtiment, un baleinier sans doute. On ne pouvait s'y tromper, et, au bout d'une heure, sa carène était visible.

Malheureusement, ce navire apparaissait dans l'est, c'est-à-dire à l'opposé du point où le radeau entraîné avait dû se diriger. Ce baleinier, le hasard seul l'envoyait dans ces parages, et, puisqu'il n'avait point communiqué avec le radeau, on ne pouvait admettre qu'il fût à la recherche des naufragés, ni qu'il soupçonnât leur présence.

Maintenant, ce navire apercevrait-il l'îlot, peu élevé au-dessus de la surface de la mer ? Sa direction l'en rapprocherait-il ? Distinguerait-il les signaux qui lui seraient faits ? En plein jour, et par ce beau soleil, c'était peu probable ! La nuit, en brûlant les quelques planches du logement, on aurait pu entretenir un feu visible à une grande distance. Mais le navire n'aurait-il pas disparu avant l'arrivée de la nuit ? En tout cas, des signaux furent faits, des coups de feu furent tirés.

Cependant, ce navire s'approchait ! On reconnaissait en ce bâtiment un long trois-mâts, évidemment un baleinier de New-Arkhangel, qui, après avoir doublé la presqu'île d'Alaska, se dirigeait vers le détroit de Behring. Il était au vent de l'îlot, et, tribord amure, sous ses basses voiles, ses huniers et ses perroquets, il s'élevait vers le nord. Un marin eût reconnu à son orientation que ce navire ne laissait pas porter sur l'îlot. Mais peut-être l'apercevrait-il ?

“ S'il l'aperçoit, murmura le lieutenant Hobson à l'oreille du sergent Long, s'il l'aperçoit, il s'enfuira au contraire ! ”

Jasper Hobson avait raison de parler ainsi. Les navires ne redoutent rien tant, dans ces parages, que l'approche des icebergs et des îles de glace ! Ce sont des écueils errants contre lesquels ils craignent de se briser, surtout pendant la nuit. Aussi se hâtent-ils de changer leur direction, dès qu'ils les aperçoivent.

Ce navire n'agirait-il pas ainsi, dès qu'il aurait connaissance de l'îlot ? C'était probable.

Par quelles alternatives d'espoir et de désespoir les naufragés passèrent, cela ne saurait se peindre. Jusqu'à deux heures du soir, ils purent croire que la Providence prenait enfin pitié d'eux, que le secours leur arrivait, que le salut était là ! Le navire s'était approché par une ligne oblique. Il n'était pas à six milles de l'îlot. On multiplia les signaux, on tira des coups de fusil, on produisit même une grosse fumée en brûlant quelques planches du logement...

Ce fut en vain. Ou le bâtiment ne vit rien, ou il se hâta de fuir l'îlot dès qu'il l'aperçut.

À deux heures et demie, il lofait légèrement et s'éloignait dans le nord-est.

Une heure après, il n'apparaissait plus que comme une vapeur blanche, et bientôt il avait entièrement disparu.

Un des soldats, Kellet, poussa alors des rires extravagants. Puis il se roula sur le sol. On dut croire qu'il devenait fou.

Mrs. Paulina Barnett avait regardé Madge, bien en face, comme pour lui demander si elle espérait encore !

Madge avait détourné la tête !...

Le soir de ce jour néfaste, un craquement se fit entendre. C'était toute la plus grande partie de l'îlot qui se détachait et s'abîmait dans la mer. Des cris terribles d'animaux éclatèrent dans l'ombre. L'îlot était réduit à cette pointe qui s'étendait depuis l'emplacement de la maison engloutie jusqu'au cap Bathurst !

Ce n'était plus qu'un glaçon !

CHAPITRE XXIII.

SUR UN GLAÇON.

Un glaçon ! Un glaçon irrégulier, en forme de triangle, mesurant cent pieds à sa base, cent cinquante pieds à peine sur son plus grand côté ! Et sur ce glaçon, vingt et un êtres humains, une centaine d'animaux à fourrures, quelques chiens, un ours gigantesque, en ce moment accroupi à la pointe extrême !

Oui ! tous les malheureux naufragés étaient là ! L'abîme n'en avait pas encore pris un seul. La rupture s'était opérée au moment où ils étaient réunis dans le logement. Le sort les avait encore sauvés, voulant sans doute qu'ils périssent tous ensemble !

Quelle nuit, une nuit sans sommeil ! On ne parlait pas. On ne

bougeait pas. Peut-être le moindre mouvement, la plus légère secousse eût-elle suffi à rompre la base de glace !

Aux quelques morceaux de viande sèche que distribua Mrs. Joliffe, personne ne put ou ne voulut toucher. A quoi bon ?

La plupart de ces infortunés passèrent la nuit en plein air. Ils aimaient mieux cela, être englués librement, et non dans une étroite cabane de planches !

Le lendemain, 5 juin, un brillant soleil se leva sur ce groupe de désespérés. Ils se parlaient à peine. Ils cherchaient à se fuir. Quelques-uns regardaient d'un œil troublé l'horizon circulaire, dont ce misérable glaçon formait le centre.

La mer était absolument déserte. Pas une voile, pas même une île de glace, ni un îlot. Ce glaçon, sans doute, était le dernier qui flottât sur la mer de Behring !

La température s'élevait sans cesse. Le vent ne soufflait plus. Un calme terrible régnait dans l'atmosphère. De longues ondulations soulevaient doucement ce dernier morceau de terre et de glace qui restait de l'île Victoria. Il montait et descendait sans se dépiacer, comme une épave, et ce n'était plus qu'une épave, en effet.

Mais une épave, un reste de carcasse, le tronçon d'un mât, une hune brisée, quelques planches, cela résiste, cela surnage, cela ne peut fondre ! Tandis qu'un glaçon, de l'eau solidifiée, qu'un rayon de soleil va dissoudre !...

Ce glaçon—et cela explique qu'il eût résisté jusqu'alors—formait la portion la plus épaisse de l'ancienne île. Une calotte de terre et de verdure le recouvrait, et il était supposable que sa croûte glacée mesurait une épaisseur assez grande. Les longs froids de la mer polaire avaient dû le "nourrir en glace", quand, autrefois, et pendant des périodes séculaires, ce cap Bathurst faisait la pointe la plus avancée du continent américain.

En ce moment, ce glaçon s'élevait encore en moyenne de cinq à six pieds au-dessus du niveau de la mer. On pouvait donc admettre que sa base avait une épaisseur à peu près égale. Si donc, sur ces eaux tranquilles, il ne courait pas le risque de se briser, du moins devait-il peu à peu se réduire en eau. On le voyait bien à ses bords qui s'usaient rapidement sous la langue des longues lames, et, presque incessamment, quelque morceau de terre, avec sa verdoyante végétation, s'écroulait dans les flots.

Un écroulement de cette nature eut lieu ce jour même, vers une heure du soir, dans la partie du sol occupé par le logement, qui se trouvait tout à fait sur la lisière du glaçon. Le logement était heureusement vide, mais on ne put sauver que quelques-unes des

planches qui le formaient et deux ou trois poutrelles de la toiture. La plupart des ustensiles et les instruments d'astronomie furent perdus ! Toute la petite colonie dut se réfugier alors sur la partie la plus élevée du sol, ou rien ne la défendait des intempéries de l'air.

Là se trouvaient encore quelques outils, les pompes, et le réservoir à air que Jasper Hobson utilisa en y recueillant quelques gallons d'une pluie qui tomba en abondance. Il ne fallait plus, en effet, emprunter au sol déjà si réduit la glace qui fournissait jusqu'alors l'eau potable. Il n'était pas une parcelle de ce glaçon qui ne fût à ménager.

Vers quatre heures, le soldat Kellet, celui-là même qui avait donné déjà quelques signes de folie, vint trouver Mrs. Paulina Barnett et lui dit d'un ton calme :

— Madame je vais me noyer.

— Kellet ? s'écria la voyageuse.

— Je vous dis que je vais me noyer, reprit le soldat. J'ai bien réfléchi. Il n'y a pas moyen de s'en tirer. J'aime mieux en finir volontairement.

— Kellet, répondit Mrs. Paulina Barnett, en prenant la main du soldat, dont le regard était étrangement clair, Kellet, vous ne ferez pas cela !

— Si, madame, et comme vous avez toujours été bonne pour nous autres, je n'ai pas voulu mourir sans vous dire adieu. Adieu, madame ! ”

Et Kellet se dirigea vers la mer. Mrs. Paulina Barnett, épouvantée, s'attacha à lui. Jasper Hobson et le sergent accoururent à ses cris. Ils se joignirent à elle pour détourner Kellet d'accomplir son dessein. Mais le malheureux, pris par cette idée fixe, se contentait de secouer négativement la tête.

Pouvait-on faire entendre raison à cet esprit égaré ? Non. Et cependant l'exemple de ce fou se jetant à la mer aurait pu être contagieux. Qui sait si quelques-uns des compagnons de Kellet, démoralisés au dernier degré, ne l'auraient pas suivi dans le suicide ? Il fallait à tout prix arrêter ce malheureux prêt à se tuer.

— Kellet, dit alors Mrs. Paulina Barnett, en lui parlant doucement, souriant presque, vous avez de la bonne et franche amitié pour moi ?

— Oui, madame, répondit Kellet avec calme.

— Eh bien ! Kellet, si vous le voulez, nous mourrons ensemble..., mais pas aujourd'hui.

— Madame !...

— Non, mon brave Kellet, je ne suis pas prête..., demain seulement... demain, voulez-vous... ”

Le soldat regarda plus fixément que jamais la courageuse femme. Il sembla hésiter un instant, jeta un regard d'envie féroce sur cette mer étincelante, puis, passant sa main sur ses yeux :

“ Demain ! dit-il.

Et ce seul mot prononcé, il alla d'un pas tranquille reprendre sa place parmi ses compagnons.

“ Pauvre malheureux ! murmura Mrs. Paulina Barnett, je lui ai demandé d'attendre à demain, et d'ici là, qui sait si nous ne serons pas tous engloutis... ! ”

Cette nuit, Jasper Hobson la passa immobile sur la grève. Il se demandait s'il n'y aurait pas un moyen quelconque d'arrêter la dissolution de l'îlot, si on ne pouvait parvenir à le conserver jusqu'au moment où il serait en vue d'une terre quelconque.

Mrs. Paulina Barnett et Madge ne se quittaient plus d'un seul instant. Kalumah était couchée comme un chien auprès de sa maîtresse et cherchait à la réchauffer. Mrs. Mac Nap, enveloppée de quelques pelleteries, restes de la riche moisson du fort Espérance, s'était assoupie, son petit enfant sur son sein.

Les étoiles resplendissaient avec une incomparable pureté. Les naufragés, étendus çà et là, ne bougeaient pas plus que s'ils n'eussent été que des cadavres abandonnés sur une épave. Nul bruit ne troublait ce repos terrible. Seulement, on entendait la lame qui rongait le glaçon, et de petits éboulements se faisaient, dont le bruit sec marquait sa dégradation.

Parfois, le sergent Long se levait. Il regardait autour de lui, cherchant à fouiller cette ombre ; puis, un instant après, il reprenait sa position horizontale. A l'extrémité du glaçon, l'ours formait comme une grosse boule de neige blanche qui ne remuait pas.

Encore cette nuit écoulée, et sans qu'aucun incident eût modifié la situation ! Les basses brumes du matin se nuancèrent, vers l'orient, de teintes un peu fauves. Quelques nuages se fondirent au zénith, et bientôt les rayons du soleil glissèrent à la surface des eaux.

Le premier soin du lieutenant fut d'explorer le glaçon du regard. Son périmètre s'était encore réduit, mais, circonstance plus grave, sa hauteur moyenne au-dessus de niveau de la mer avait sensiblement diminué. Les ondulations de la mer, si faibles qu'ils fussent, suffisaient à le couvrir en partie. Seul le sommet du monticule échappait à leur atteinte.

Le sergent Long avait, de son côté, observé les changements qui s'étaient produits pendant la nuit. Les progrès de la dissolution étaient si évidents qu'il ne lui restait plus aucun espoir.

Mrs. Paulina Barnett alla trouver le lieutenant Hobson.

—Ce sera pour aujourd'hui ? lui demanda-t-elle.

—Oui, madame, répondit le lieutenant, et vous tiendrez la promesse que vous avez faite à Kellet !

—Monsieur Jasper, dit gravement la voyageuse, avons-nous fait tout ce que nous devons faire ?

—Oui, madame.

—Eh bien, que la volonté de Dieu s'accomplisse !”

Pendant, pendant cette journée, une dernière tentative désespérée devait être faite. Une brise assez forte s'était levée et venait du large, c'est-à-dire qu'elle portait vers le sud-est, précisément dans cette direction où se trouvaient les terres les plus rapprochées des Aléoutiennes. A quelle distance ? on ne pouvait le dire, depuis que, faute d'instruments, la situation du glaçon n'avait pu être relevée. Mais il ne devait pas avoir dérivé considérablement, à moins que quelque courant ne l'eût saisi, car il n'offrait aucune prise au vent.

Toutefois, il y avait là un doute. Si, par impossible, ce glaçon eût été plus près de terre que les naufragés ne le supposaient ! Si un courant dont on ne pouvait constater la direction l'avait rapproché de ces Aléoutiennes tant désirées ! Le vent portait alors vers ces îles, et il pouvait rapidement déplacer le glaçon, si on lui donnait prise. Le glaçon n'eût-il plus que quelques heures à flotter, en quelques heures la terre pouvait apparaître peut-être, ou sinon elle, du moins un de ces navires de cabotage ou de pêche qui ne s'élèvent jamais au large.

Une idée, d'abord confuse dans l'esprit du lieutenant Hobson, prit bientôt une étrange fixité. Pourquoi n'établirait-on pas une voile sur ce glaçon comme sur un radeau ordinaire ? Cela était facile, en effet.

Jasper Hobson communiqua son idée au charpentier.

—Vous avez raison, répondit Mac Nap. Toutes voiles dehors.”

Ce projet, quelque peu de chances qu'il eût de réussir, ranima ces infortunés. Pouvaient-ils en être autrement ? Ne devaient-ils pas se raccrocher à tout ce qui ressemblait à un espoir ?

Tous se mirent à l'œuvre, même Kellet, qui n'avait pas encore rappelé à Mrs. Paulina Barnett sa promesse.

Une poutrelle, formant autrefois le faite du logement des soldats, fut dressée et fortement enfoncée dans la terre et le sable dont se composait le monticule. Des cordes, disposées comme des haubans et un étai, l'assujettirent solidement. Une vergue, faite d'une forte perche, reçut en guise de voile les draps et couvertures qui garnissaient les dernières couchettes, et fut hissée au haut du mât. La

voile, ou plutôt cet assemblage de voiles, convenablement orientée, se gonfla sous une brise maniable, et au sillage qu'il laissait derrière lui, il fut bientôt évident que le glaçon se déplaçait plus rapidement dans la direction du sud-est.

C'était un succès. Une sorte de revivification se fit dans ces esprits abattus. Ce n'était plus l'immobilité, c'était la marche, et ils s'enivraient de cette vitesse, si médiocre qu'elle fût. Le charpentier était particulièrement satisfait de ce résultat. Tous, d'ailleurs, comme autant de vigies, fouillaient l'horizon du regard, et si on leur eût dit que la terre ne devait pas apparaître à leurs yeux, ils n'auraient pas voulu le croire !

Il devait en être ainsi cependant.

Pendant trois heures, le glaçon marcha sur les eaux assez calmes de la mer. Il ne résistait point au vent ni à la houle, au contraire, les lames le portaient, loin de lui faire obstacle. Mais l'horizon se traçait toujours circulairement, sans qu'aucun point en altérât la netteté. Ces infortunés espéraient toujours.

Vers trois heures après midi, le lieutenant Hobson prit le sergent Long à part et lui dit :

« Nous marchons, mais c'est aux dépens de la solidité et de la durée de notre îlot.

—Que voulez-vous dire, mon lieutenant ?

—Je veux dire que le glaçon s'use rapidement au frottement des eaux accru par sa vitesse, il s'éraïlle, il se casse, et, depuis que nous avons mis à la voile, il a diminué d'un tiers.

—Vous êtes certain.....

—Absolument certain, Long. Le glaçon s'allonge, il s'efflanque. Voyez, la mer n'est plus à dix pieds du monticule.”

Le lieutenant Hobson disait vrai, et avec ce glaçon, rapidement entraîné, il ne pouvait en être autrement.

« Sergent, demanda alors Jasper Hobson, êtes-vous d'avis de suspendre notre marche ?

—Je pense, répondit le sergent Long, après un instant de réflexion, je pense que nous devons consulter nos compagnons. Maintenant, la responsabilité de nos décisions doit appartenir à tous.”

Le lieutenant fit un signe affirmatif. Tous deux reprirent leur place sur le monticule, et Jasper Hobson fit connaître la situation.

« Cette vitesse, dit-il, use rapidement le glaçon qui nous porte. Elle hâtera peut-être de quelques heures l'inévitable catastrophe. Décidez, mes amis. Voulez-vous continuer de marcher en avant ?

—En avant ! ”

Ce fut le mot prononcé d'une commune voix par tous ces infortunés.

La navigation continua donc, et cette résolution des naufragés devait avoir d'incalculables conséquences.

A six heures du soir, Madge se leva et, montrant un point dans le sud-est :

“ Terre ! ” dit-elle.

Tous se levèrent, électrisés. Une terre, en effet, se levait dans le sud-est, à douze milles du glaçon.

“ De la toile ! de la toile ! ” s'écria le lieutenant Hobson.

On le comprit. La surface de voile fut accrue. On installa sur les hauteurs des sortes de bonnettes au moyen de vêtements, de fourrures, de tout ce qui pouvait donner prise au vent.

La vitesse fut accrue, d'autant plus que la brise fraîchissait. Mais le glaçon fondait de toutes parts. On le sentait tressaillir. Il pouvait s'ouvrir à chaque instant.

On n'y voulait pas songer. L'espoir enirainait. Le salut était là-bas, sur ce continent. On l'appelait, on lui faisait des signaux ! C'était un délire.

A sept heures et demie, le glaçon s'était considérablement rapproché de la côte. Mais il fondait à vue d'œil, il s'enfonçait aussi, l'eau l'affleurait, les lames le balayaient et emportaient peu à peu les animaux affolés de terreur. A chaque instant, on devait craindre que le glaçon ne s'abîmat sous les flots ! Il fallait l'alléger comme un navire qui coule. Puis on étendit avec soin le peu de terre et de sable qui restait sur la surface glacée, vers ses bords surtout, de manière à les préserver de l'action directe des rayons solaires ! On y plaça aussi des fourrures, qui, de leur nature, conduisent mal la chaleur. Enfin, ces hommes énergiques employèrent tous les moyens imaginables pour retarder la catastrophe suprême. Mais tout cela était insuffisant. Des craquements couraient à l'intérieur du glaçon, et des fentes se dessinaient à sa surface. On sentait qu'il ne tarderait pas à s'entr'ouvrir.

La nuit arrivait, et ces malheureux ne savaient plus que faire ! Comment accroître la vitesse du glaçon. Quelques-uns pagayaient avec des planches. La côte était encore à quatre milles au vent.

La nuit arriva. Une nuit sombre, sans lune.

“ Allons ! un signal, mes amis, s'écria le lieutenant Hobson, soutenu par une énergie héroïque. Peut-être nous verra-t-on ! ”

De tout ce qui restait d'objets combustibles, deux ou trois planches, une poutrelle, on fit un bûcher et on y mit le feu. Une grande flamme monta dans la demi-obscurité....

Mais le glaçon fondait de plus en plus, et, en même temps, il

s'engloutissait. Bientôt, il n'y eut plus que le monticule de terre qui émergeât ! Là, tous s'étaient réfugiés, en proie aux angoisses de l'épouvante, et, avec eux, ceux des animaux, en bien petit nombre, que la mer n'avait pas encore dévorés ! L'ours poussait des rugissements formidables.

L'eau montait toujours. Rien ne prouvait que les naufragés eussent été aperçus. Certainement, un quart d'heure ne se passerait pas avant qu'ils fussent engloutis...

N'y avait-il donc pas un moyen de prolonger la durée de ce glaçon ? Trois heures seulement, trois heures encore, et on atteindrait peut-être cette terre qui n'était pas à trois milles sous le vent ! Mais que faire ? que faire ?

"Ah ! s'écria Jasper Hobson, un moyen, un seul pour empêcher ce glaçon de se dissoudre. Je donnerais ma vie pour le trouver ! Oui ! ma vie !"

En ce moment, quelqu'un dit d'une voix brève :

"Il y en a un !"

C'était Thomas Black qui parlait ! C'était l'astronome qui, depuis si longtemps, n'avait plus ouvert la bouche, pour ainsi dire, et qui ne semblait plus compter comme un vivant parmi tous ces êtres voués à la mort ! Et la première parole qu'il prononçait, c'était pour dire : "Oui, il y a un moyen d'empêcher ce glaçon de se dissoudre ! Il y a encore un moyen de nous sauver !"

Jasper Hobson s'était précipité vers Thomas Black. Ses compagnons et lui interrogeaient l'astronome du regard. Ils croyaient avoir mal entendu.

"Et ce moyen ? demanda le lieutenant Hobson.

—Aux pompes !" répondit seulement Thomas Black.

Thomas Black était-il fou ? Prenait-il le glaçon pour un navire qui sombre avec dix pieds d'eau dans sa cale ?

Cependant, il y avait bien là, en effet, les pompes d'aération et aussi le réservoir à air qui servait alors de charnier pour l'eau potable ? Mais en quoi ces pompes pouvaient-elles être utiles ? Comment serviraient-elles à durcir les arêtes de ce glaçon qui fondait de toutes parts ?

"Il est fou ! dit le sergent Long.

—Aux pompes ! répéta l'astronome. Remplissez d'air le réservoir !

—Faisons ce qu'il dit ! " s'écria Mrs. Paulina Barnett.

Les pompes furent emmanchées au réservoir, dont le couvercle fut rapidement fermé et boulonné. Les pompes fonctionnèrent aussitôt, et l'air fut emmagasiné dans le réservoir sous une pression de plusieurs atmosphères. Puis, Thomas Black prenant un des tuyaux de cuir soudés au réservoir, et qui, une fois le robinet

ouvert, pouvait donner passage à l'air comprimé, il le promena sur les bords du glaçon, partout où la chaleur le dissolvait.

Quel effet se produisit, à l'étonnement de tous ! Partout où cet air était projeté par la main de l'astronome, le dégel s'arrêtait, les fentes se raccordaient, la congélation se refaisait !

“ Hurrah ! hurrah ! ” s'écrièrent tous ces infortunés.

C'était un travail fatigant que la manœuvre des pompes, mais les bras ne manquaient pas ! On se relayait. Les arêtes du glaçon se revivifiaient comme si elles étaient soumises à un froid excessif.

“ Vous nous sauvez, monsieur Black, dit Jasper Hobson.

— Mais rien de plus naturel ! ” répondit simplement l'astronome.

Rien n'était plus naturel, en effet, et voici l'effet physique qui se produisait en ce moment.

La recongélation du glaçon se refaisait pour deux motifs : d'abord, sous la pression de l'air, leau, en se volatilissant à la surface du glaçon, produisait un froid rigoureux ; puis, cet air comprimé, pour se détendre, empruntait sa chaleur à la surface dégelée, et celle-ci se recongelait immédiatement. Partout où une fracture allait se produire, le froid, provoqué par la détente de l'air, en cimentait les bords, et, grâce à ce moyen suprême, le glaçon reprenait peu à peu sa solidité première.

Et ce fut ainsi pendant plusieurs heures ! Les naufragés, remplis d'un immense espoir, travaillaient avec une ardeur que rien n'eût arrêtée !

On approchait de terre.

Quant on ne fut plus qu'à un quart de mille de la côte, l'ours se jeta à la nage, et il atteignit bientôt le rivage et disparut.

Quelques instants après, le glaçon s'échouait sur une grève. Les quelques animaux qui l'occupaient encore prenaient la fuite dans l'ombre. Puis les naufragés débarquaient, tombaient à genoux et remerciaient le ciel de leur miraculeuse délivrance.

CHAPITRE XXIV.

CONCLUSION.

C'était à l'extrémité de la mer de Behring, sur la dernière des Aléoutiennes, l'île Blejinic, que tout le personnel du fort Espérance avait pris terre, après avoir franchi plus de dix-huit cents milles depuis la débâcle des glaces ! Des pêcheurs aléoutiens, accourus à

leur secours, les accueillirent hospitalièrement. Bientôt même, le lieutenant Hobson et les siens furent mis en relation avec les agents anglais du continent, qui appartenaient à la Compagnie de la baie d'Hudson.

Il est inutile de faire ressortir, après ce récit détaillé, le courage de tous ces braves gens, bien dignes de leur chef, et l'énergie qu'ils avaient montrée pendant cette longue série d'épreuves. Le cœur ne leur avait pas manqué, ni à ces hommes ni à ces femmes, auxquels la vaillante Paulina Barnett avait toujours donné l'exemple de l'énergie dans la détresse, et de la résignation aux volontés du ciel. Tous avaient lutté jusqu'au bout et n'avaient pas permis au désespoir de les abattre, même quand ils virent ce continent, sur lequel ils avaient fondé le fort Espérance, se changer en île errante, cette île en îlot, cet îlot en glaçon, non pas même enfin, quand ce glaçon se fondit sous la double action des eaux chaudes et des rayons solaires ! Si la tentative de la Compagnie était à reprendre, si le nouveau fort avait péri, nul ne pouvait le reprocher à Jasper Hobson ni à ses compagnons, qui avaient été soumis à des éventualités en dehors des prévisions humaines. En tout cas, des dix-neuf personnes confiées au lieutenant, pas une ne manquait au retour, et même la petite colonie s'était accrue de deux nouveaux membres, la jeune Esquimaude Kalumah et l'enfant du charpentier Mac Nap, le filleul de Mrs. Paulina Barnett.

Six jours après le sauvetage, les naufragés arrivaient à New-Arkhangel, la capitale de l'Amérique russe.

Là, tous ces amis, qui avaient été si étroitement attachés les uns aux autres par le danger commun, allaient se séparer pour jamais, peut-être ! Jasper Hobson et les siens devaient regagner le fort Reliance à travers les territoires de la Compagnie, tandis que Mrs. Paulina Barnett, Kalumah, qui ne voulait plus se séparer d'elle, Madge et Thomas Black comptaient retourner en Europe par San-Francisco et les Etats-Unis.

Mais avant de se séparer, le lieutenant Hobson, devant tous ses compagnons réunis, la voix émue, parla en ces termes à la voyageuse :

“ Madame, soyez bénie pour tout le bien que vous avez fait parmi nous ! Vous avez été notre foi, notre consolation, l'âme de notre petit monde ! Je vous en remercie au nom de tous ! ”

Trois hurrahs éclatèrent en l'honneur de Mrs. Paulina Barnett. Puis chacun des soldats voulut serrer la main de la vaillante voyageuse. Chacune des femmes l'embrassa avec effusion.

Quant au lieutenant Hobson, qui avait conçu pour Mrs. Paulina

Barnett une affection si sincère, ce fut le cœur bien gros qu'il lui donna la dernière poignée de main.

Est-ce qu'il est possible que nous ne nous revoyions pas un jour ? dit-il.

—Non, Jasper Hobson, répondit la voyageuse, non, ce n'est pas possible ! Et si vous ne venez pas en Europe, c'est moi qui reviendrai vous retrouver ici... ici ou dans la nouvelle factorerie que vous fonderez un jour..."

En ce moment, Thomas Black, qui, depuis qu'il venait de reprendre pied sur la terre ferme, avait retrouvé la parole, s'avança :

"Oui, nous nous reverrons... dans vingt-six ans ! dit-il de l'air le plus convaincu du monde. Mes amis, j'ai manqué l'éclipse de 1860, mais je ne manquerai pas celle qui se reproduira dans les mêmes conditions et aux mêmes lieux, en 1896. Donc dans vingt-six ans, à vous chère madame, et à vous, mon brave lieutenant, je donne de nouveau rendez-vous aux limites de la mer polaire."

JULES VERNE.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

(Suite)

§ II

LA SOCIÉTÉ QUI NE VOIT D'AUTRE FIN DANS SES MEMBRES QUE LA JOUISSANCE MATÉRIELLE NE PEUT SE PROPOSER AUTRE CHOSE QUE D'ACQUÉRIR ET D'ACCUMULER DES RICHESSES.

La société ayant perdu de vue la fin des individus il faut absolument qu'elle pervertisse aussi le but qu'elle se propose. Cela ressort du concept même de société : la société, comme il a été dit, est faite pour aider les membres qui la composent à atteindre leur fin. Sous ce rapport on pourrait dire que la fin de la société en définitive s'identifie avec la fin de l'homme, la société n'étant que l'homme agrandi dans ses forces par son union avec d'autres hommes. La seule différence consiste en ce que la société n'envisage cette fin que par son côté extérieur, procurant, autant qu'elle le peut, à ses membres les moyens de l'obtenir. Si donc la fin de l'homme pour elle est la jouissance matérielle, son devoir est de lui assurer et de lui multiplier les moyens d'y atteindre. Or les moyens d'arriver à la jouissance matérielle sont uniquement les richesses, car la richesse n'est que la somme des choses matériellement utiles, et l'utilité matérielle ne se mesure que sur l'aptitude à procurer la jouissance. Aussi les philosophes sensualistes font-ils justement observer qu'à toute portion de richesse correspond une portion analogue de bien-être matériel et qu'à toute portion de bien-être matériel répond une portion analogue de jouissance sensible. La société séparée ne peut donc avoir d'autre but que la richesse, la richesse étant le moyen de couler une vie heureuse.

Dans une société ainsi faite, les gouvernants n'auront pas à porter de lois qui assurent les droits et les devoirs respectifs de

leurs sujets et qui garantissent l'ordre moral, fondement de la vie sociale ; ils seront tout entiers appliqués à augmenter l'aisance et les plaisirs. Industrie, commerce, arts, embellissements d'édifices, rues, facilités de communication, théâtres, lieux publics,..... tels seront les objets principaux, pour ne pas dire uniques, de la providence administrative. Et parce que dans ce cas il faut des sommes considérables que les citoyens seuls sont en état de fournir, toute l'habileté d'un gouvernement sera alors, comme le conseille Helvétius, de savoir faire passer l'argent des particuliers dans la caisse de l'Etat. De là une invention, une fabrication perpétuelle de nouvelles lois afin d'augmenter les droits, les impôts, les charges pour retirer le plus possible, sans égard à la justice, à la mesure. La science suprême sera l'économie politique, non pas celle qui distribue et coordonne la richesse publique d'après les principes de la raison sociale, mais celle qui apprend à l'augmenter ; et un luxe effréné sera le seul expédient pratique pour la répandre parmi les citoyens. Multiplier les besoins et les facilités de les satisfaire, voilà l'aphorisme de la sagesse civile dans une telle société. Tout besoin satisfait causera un sentiment de plaisir, et la somme des sentiments de plaisir causés constituera la béatitude de l'homme. Ce qu'il faut, c'est avoir les moyens de se procurer indéfiniment cette satisfaction, et ces moyens sont la richesse. Tout effort et toute industrie doivent être appliqués à se la procurer.

Mais, direz-vous, la fin de la société n'est-elle donc pas la félicité temporelle ?

Sans doute, mais cette félicité, pour être telle, ne doit pas être séparée de la fin dernière. Autrement elle ne serait plus le bien de l'homme, car ce qui ne se rapporte pas à la fin dernière d'une chose ne peut être son bien. La société réduite à fournir sa carrière ici-bas, ne peut certainement pas avoir un but qui soit en dehors des bornes de son existence ; elle ne peut donc se proposer directement d'autre bien que celui qui en fait s'obtient ici-bas. Ajoutons que, n'ayant à sa disposition aucun moyen hormis les moyens extérieurs, elle ne peut se proposer ce bien qu'autant qu'il est proportionné à ces moyens. D'où cette parole, que le but de la société civile est l'ordre extérieur en tant qu'il conduit à la paix, au bien-être, à la prospérité des citoyens. Mais cette paix, cette prospérité, ce bien-être doit être considéré par rapport au sujet dont il s'agit, or ce sujet est l'homme. Mais parce que dans l'homme le temporel est subordonné à l'éternel et la vie présente à la vie future, la société ne peut pas même comprendre quel est le bien-être, quelle est la prospérité, objet nécessaire de ses soins, si elle détourne son regard de la fin dernière de l'homme. Ce raisonne-

ment, tout en prouvant que la société ne peut se séparer de l'Eglise qui la conduit et la mène directement à cette fin, prouve aussi notre thèse, que la jouissance matérielle étant regardée comme la fin dernière des membres, la société ne peut avoir d'autre but que de multiplier les moyens de l'acquérir et ces moyens sont la richesse (1).

§ III

DANS UNE SOCIÉTÉ QUI NE RECONNAIT D'AUTRE FIN QUE LA JOUISSANCE ET LA RICHESSE, LES ORDRES RELIGIEUX N'ONT PAS DE RAISON D'ÊTRE.

Quelques-uns s'étonnent de la haine que la révolution porte aux ordres religieux et de la rage qui la pousse à les voir enfin abolis. D'autres cherchant la raison de cette rage et de cette haine croient l'avoir trouvée dans le désir de la révolution de s'emparer de leurs biens ou dans la crainte de les avoir pour adversaires politiques. Les uns et les autres se trompent. Les premiers, parce que cette haine, nous le verrons, a une cause manifeste et proportionnée; il ne faut donc pas s'étonner. Les seconds, parce que les raisons alléguées, tout en étant vraies en partie, ne sont pas adéquates.

Et de fait si la crainte d'avoir en eux des adversaires de leur politique portait les révolutionnaires à haïr les ordres religieux, ils borneraient cette haine aux seuls instituts dont l'office est de prêcher, d'enseigner, de diriger les âmes. Mais les ordres purement monastiques, les solitaires, les contemplatifs, les religieuses cloîtrées, pourquoi les persécuter? Qu'ont-ils à faire avec la politique? Ils devraient donc échapper à la haine commune, comme les monastères de femmes, les camaldules, les chartreux et en général tous ceux qui séparés du commerce de la société vaquent uniquement au culte de Dieu et à la contemplation. Cela n'est pas. Cette raison qui est empruntée à la politique n'est donc pas la vraie. La seconde, c'est-à-dire le désir de s'emparer des biens des congrégations éteintes est plus spécieuse. Néanmoins, encore qu'elle explique partiellement cette haine, elle aussi ne suffit pas. En effet si le motif était la cupidité, les ordres mendiants qui n'ont rien devraient échapper à la proscription, sans compter que leur suppression grève le budget, car l'Etat est obligé de payer une pension aux religieux supprimés, quoique cette pension soit très-minime. Il faut donc que la raison de cette haine soit plus universelle et tienne davantage à l'esprit même de la révolution. C'est ce qui est, et nous allons le voir.

(1) Nullum aliud propositum habere posse, nisi scopum comparandi, cumulandi que opes. § Et quoniam.

La révolution aspire au naturalisme politique, c'est ce qu'elle cache sous les mots de civilisation moderne, de sécularisation, d'autonomie du pouvoir laïque. Or le naturalisme politique, affranchissant la société des liens de la religion, ne reconnaît à l'homme d'autre fin que la béatitude de la vie présente, béatitude qui consiste dans la jouissance des biens matériels. Par conséquent, il ne peut se proposer autre chose que de procurer et d'accroître la richesse. Nous l'avons vu précédemment. Ce point arrêté, il est évident que, pour une pareille société, les ordres religieux sont un hors d'œuvre, une incohérence, une entrave au libre développement de la civilisation. Et telle est la conséquence marquée dans ces paroles du Pape : "Voilà pourquoi ces hommes poursuivent d'une haine acerbe les ordres religieux malgré les immenses services qu'ils ont rendus à la religion, à la société, aux lettres, et pourquoi ils répandent partout qu'ils n'ont aucune raison légitime d'exister. (1)."

Prouvons. Une société dont la jouissance et la richesse sont le but, que peut-elle retirer de la mortification et de la pauvreté professées par les cénobites ? Tant qu'elle fut fondée sur l'Évangile, les ordres religieux lui parurent vénérables ; ils formaient même une partie intégrante de la civilisation parce qu'elle les considérait comme une partie intégrante de la civilisation chrétienne.

Jésus-Christ interrogé un jour sur la voie à suivre pour arriver au bonheur éternel répondit par l'indication de deux genres de vie, l'un ordinaire, l'autre de perfection. Le premier consiste dans l'observation des commandements : "Si vous voulez entrer dans la vie gardez les commandements (2)." L'autre consiste à demeurer séparé du monde et à faire état de Jésus-Christ : "Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez et le donnez aux pauvres... venez ensuite et suivez moi (3)." La profession de ce second genre de vie constitue l'état religieux qui, avec des formes variées, a toujours fleuri dans l'Église. Ils se trompent, ceux qui en fixent l'origine au III^e et au IV^e siècle de l'ère chrétienne. Son germe ce fut la parole de Jésus-Christ ; et la parole de Jésus-Christ ne pouvait rester stérile si longtemps. On peut dire qu'elle fructifia incontinent, et que l'état religieux eut son commencement dans les apôtres qui suivirent très-parfaitement la doctrine et les exemples du Rédempteur. "Nous avons, nous, tout quitté et nous vous avons suivi (4)." Dès lors cette pratique de la vie parfaite ne

(1) Eapropter hujusmodi homines acerbò sane odio insectantur religiosas Familias quamvis de re christiana, civili ac litteraria summo opere meritas et blaterant easdem nullam habere legitimam existendi rationem. § Et quoniam.

(2) Si vis ad vitam ingredi serva mandata. Matth. XIX, 17.

(3) Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus, ... et veni, sequere me. Ibid. 21.

(4) Ecce nos reliquimus omnia et sequuti sumus te. Ibid. 27.

cessa pas dans l'Eglise et ne pourra jamais cesser ; il est de la parole de Jésus-Christ d'être toujours féconde parmi les fidèles. L'état religieux, comme l'enseigne Suarez, encore qu'il ne soit pas dans l'Eglise essentiellement nécessaire *de necessitate essentiali*, est pourtant de nécessité d'intégrité *de necessitate integritatis*, comme les feuilles et les fruits sont de l'intégrité de l'arbre, encore qu'ils n'en soient pas la substance. Aussi une société chrétienne qui ferait des principes de l'Evangile la base de sa civilisation ne pourrait pas ne pas accueillir et tenir en haute estime les ordres religieux. L'utilité même qu'elle en retirerait pour sa fin propre lui ferait un devoir d'en faire grand cas. En effet envisageant les individus qui lui sont confiés comme étant destinés à une fin plus haute que n'est le bien-être de la vie présente, et reconnaissant un péril pour l'honnêteté des mœurs dans la tendance trop naturelle et trop commune qui nous pousse vers les richesses et les jouissances, les ordres religieux lui apparaîtraient comme un puissant secours pour empêcher la félicité temporelle dont elle a le souci d'être un danger et un mal pour la félicité spirituelle. Citons ici un beau passage du P. Taparelli. Parlant de la mortification chrétienne et montrant comment l'Eglise est par là le sel de la terre, sel qui préserve notre nature de la corruption, il poursuit : " C'est la réponse à donner à ceux qui s'échappent parfois en déclamations contre de certaines pratiques de mortification et qui demandent à quoi bon le carême ? à quoi bon l'abstinence du chartreux et du minime ? la solitude, la pauvreté, l'humilité du capucin et du camaldule ? A quoi bon ? A montrer au chrétien qu'il est en dehors des sens un bonheur supérieur aux jouissances sensuelles, à le faire rougir des excès du luxe, du faste, de la volupté, lors même qu'il ne se sent pas le courage de rompre ces liens de fleurs, à faire trouver aux déshérités de la fortune et du bonheur un repos résigné au sein d'une vie de travail, quand ils voient qu'il en est d'autres qui renoncent volontairement à la richesse et au plaisir et dont la conduite les encourage à laisser à la société une paix qu'ils pourraient troubler. Voilà l'utilité pratique de tels exemples. Ils sont une protestation innocente de la vertu contre les séductions des sens auxquelles ne résiste point la faiblesse du plus grand nombre, sans cesse ils rappellent qu'on peut bien leur demander une consolation, mais non y concentrer tout l'objet de ses désirs. L'Evangile, il est vrai, nous offre ces enseignements, mais, comme l'observe fort bien Balmès, (*Le Protest. comparé au Cathol.*, 1, 2, c. xxx) pour qu'on puisse en quelque sorte palper la réalité d'une doctrine, il faut qu'elle prenne un corps, un visage dans quelque institution ; et c'est par ce moyen

aussi que se devraient perpétuer la mortification et la charité, la pauvreté et l'humilité évangéliques. Or tels sont les ordres religieux ; ce sont des institutions qui nous offrent la pratique des plus héroïques vertus de l'Évangile, qui les persuadent et les encouragent par leurs exemples, qui y amènent un grand nombre d'hommes, bien que l'autorité de l'Église, dans sa sage discrétion, ne les impose à personne (1)."

Tout cela aurait lieu si la société faisait de l'Évangile la règle suprême des actes, et de l'Église, la promotrice de la vraie civilisation, si par conséquent la société entendait marcher d'accord avec l'un et l'autre. Mais une société pareille serait une société de moyen-âge, une société non encore éclairée des lumières du progrès, une société objet de dégoût pour nos régénérateurs, bref une société placée complètement en dehors de l'hypothèse que nous discutons. Nous raisonnons sur une société qui fait abstraction de l'Évangile et de la vie future, qui se sépare sous tous rapports de l'Église, qui se retranche dans les pures limites de la nature et de la raison. Cette société, comme nous l'avons vu, ne peut reconnaître à l'homme d'autre fin que la jouissance sensible ni se proposer d'autre but que la richesse. Or les ordres religieux ne servent ni à l'une ni à l'autre de ces deux fins. Ils n'ont donc à ses yeux aucune raison d'être, puisqu'ils sont inutiles. Bien plus, à vouloir pousser le principe à ses dernières conséquences, ils méritent d'être exterminés comme coupables de lèse-civilisation, car non-seulement ils ne favorisent pas la fin sociale, mais lui font obstacle. Et de fait si le but de la société est la richesse qui sert à se procurer le plaisir et la plus grande somme possible de jouissances, qui ne le voit ? la profession publique de pauvreté, de chasteté, de mortification corporelle, devient un scandale, une entrave au progrès, un attentat contre le bien commun. Et ce n'est pas nous qui tirons ces conséquences, les auteurs mêmes de cette théorie sociale les professent ouvertement. L'anglais Bentham qui, fort amoureux de la civilisation de son pays, en déduisit la morale avec beaucoup de logique, ayant établi que le bonheur n'est qu'une somme de plaisirs, range parmi les crimes de premier ordre la continence excessive, les macérations de la chair, et parmi ceux d'ordre inférieur les privations et les pratiques pieuses, le séjour par vœu dans un couvent et les pèlerinages accomplis en suite d'un vœu (2).

(1) Essai théorique de droit naturel. 2e édition, t. 2, p. 383.

(2) Œuvres, t. 1, p. 39 et 320.

§ IV

PAR CE MOYEN LA SOCIÉTÉ TOMBE DANS L'ABRUTISSEMENT.

Ce n'est pas impunément qu'on viole l'ordre établi de Dieu. A l'individu prévaricateur est réservé l'enfer ; à la société qui vit seulement dans le temps est appliquée une peine correspondante dans la vie présente. Quelle sera cette peine ? *L'homme est puni par où il pêche* (1) ; c'est une menace qui concerne et les individus et les Etats. La société prétendait par ce moyen arriver à une très-haute perfection ; elle tombe au contraire si bas que sa condition devient pareille à celle des brutes. En effet qu'est-ce qui fait la brute ? N'est-ce pas d'avoir pour règle unique de ses actions l'instinct sensible ? Or c'est à quoi se réduit une société qui fait de la jouissance la fin dernière de l'homme. La bête tend à la jouissance ; à la jouissance aussi tend l'homme de la société moderne. Que s'il est une différence à cause de la raison qui est dans l'homme, elle tourne contre lui. Car la brute incapable de se réjouir reçoit sa direction de Dieu qui mesure et limite ses appétits par son instinct. Tandis que l'homme destiné, grâce au don divin d'intelligence et de volonté, à remplir par lui-même en lui-même cet office, crée en lui un désordre affreux et se livre à la merci des sens que ne bride aucun frein. Un troupeau de bêtes, mettant la raison au service des sens, voilà la société séparée de Dieu et de l'Eglise. Encore si elles pouvaient au moins demeurer en repos. Mais il s'en faut bien. Elles s'agitent continuellement et se font la guerre les unes aux autres : *Forêt de bêtes frémissantes*. La cause en est en ce que tous aspirent à un bien que tous ne peuvent posséder ; le petit nombre seulement en jouit parce que les autres en sont privés. La richesse ne se forme que par l'accumulation au profit d'un seul, de ce qui pourrait être distribué dans le grand nombre, et cette accumulation même est le résultat de la fatigue incessante d'un grand nombre de bras. Donc pour qu'il y ait des riches dans une société, il faut qu'il y ait des pauvres ; et pour qu'il y ait des hommes de jouissance, il faut qu'il y ait des hommes de peine. Vous figurez-vous la paix et le contentement qui devront régner parmi eux quand ils auront écarté toute influence religieuse, et que chacun convoitera la jouissance, par conséquent une extrême richesse ! Il faudra qu'ils s'entre-déchirent, et là où ils ne le pourront, ils attendront en frémissant l'heure propice. Tel est le sort d'une société dont les membres,

seguendo come bestie l'appetito,

ne reconnaissent plus la loi de l'esprit.

(1) Sap. XI, 17.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Voilà nos maîtres républicains qui ne s'entendent plus : soit que le premier charme ait été rompu, soit que dans le partage équitable qui devait suivre le succès, il n'y ait pas eu de gâteau pour tout le monde.

Je sais bien qu'on avait pour mot d'ordre d'aller lentement et sûrement, qu'on était convenu de laisser passer l'Exposition et d'accorder—mais uniquement pour se préparer à la mort—un quart d'heure de grâce à ces pauvres diables de réactionnaires.

Mais quoi ! les plus dangereux réactionnaires ne sont peut-être pas ceux qu'on pense ; et parmi les pontifes mêmes du nouveau culte, il en est tels et tels, qui,—pieux fidèles, voilez-vous la face ! —ne pratiquent pas !... Vous, vieux Dufaure ébréché et ramolli vous faites, au conseil d'Etat, des nominations déplorables. Vous y maintenez des personnalités suspectes, dangereuses, sinon pourries ouvertement de bonapartisme et de cléricisme.

Vous, gros et satisfait Waddington, vous avez bâclé à Berlin, sans prendre l'avis de Gambetta, une masse de mauvaises besognes. Vous avez tiré les marrons du feu à la Russie, à l'Angleterre, à l'Autriche. Vous avez bêtement réconcilié entre eux nos ennemis, placé de longs discours et laissé prendre de belles provinces.

Et pendant ce temps, les princes mêmes se chauffaient au soleil de la Chaussée d'Antin et l'héritier de la couronne d'Angleterre en traitant à sa table notre dictateur, donnait des leçons à votre présomptueuse et infantine diplomatie.

Vous enfin, général Borel, comment entendez-vous vos devoirs de ministre de la guerre ? N'est-il pas au vu et au su de tout le monde, que vous protégez les gendarmes et les policemen ! Ne venez-vous pas de donner, au préjudice de M. de Galliffet, agréable à M. Gambetta, un grand commandement au général Wolf qui plaît également aux légitimistes et aux impérialistes ! N'avez-vous

pas réintégré le général Bressoles et maintenu en non-activité le major Labordère ? N'êtes-vous pas de la dernière faiblesse pour cet altier et doctrinaire gouverneur Chanzy que tous les bons républicains de l'Algérie détestent.

Tel est, chers Canadiens, l'air varié que nous entendons jouer, chaque matin, aux chaumeaux de la presse républicaine avancée : et cela rappelle tout à fait le refrain si connu de la *Dame blanche* :

Prenez garde ! prenez garde !
La Dame blanche vous regarde :
La Dame blanche vous entend.

Seulement ici la Dame blanche montre un goût prononcé pour le rouge... et l'on dit qu'elle regarde par l'œil unique de M. Gambetta.

Je me trompe ; et ce matin même tous les journaux conservateurs nous apportent une nouvelle qui ne manque pas de vraisemblance : à savoir que les dissentiments et l'espionnage sont en permanence au sein même du premier cabinet républicain. C'est une pieuse et fraternelle conjuration entre MM. de Marcère, Bardoux, de Freycinet, appuyés par tous les sous-secrétaires d'Etat, pour jeter doucement par dessus bord, les trois ministres dont nous parlons plus haut, ainsi que M. Léon Say, ministre des finances. Total : quatre bons portefeuilles à prendre !

Et ce que M. de Marcère n'ose pas dire en face à ses collègues, sur le tapis vert solennel des conseils de cabinet, il le fait baver perfidement par le *National*, un méchant journal qu'il a acheté dernièrement et qui est tout gonflé du fiel de son maître.

Tout cela ne présage rien de bon, je le répète, pour la durée de la trêve que les divers partis républicains ont juré de s'imposer sur l'autel... de leurs intérêts réciproques. Il plane des soupçons, il circule des inquiétudes vagues, mais terribles, de trahison et d'escamotage.

Dans un discours récemment prononcé à Maubeuge, M. le ministre de l'intérieur, après avoir dit son hymne obligé à la prospérité, à la stabilité républicaines, s'occupe déjà surnoisement de faire la part au feu et en quelques phrases adroitement énigmatiques, se lave les mains de ce qui va arriver à ses collègues. Bonnes gens, qui vous souvenez trop que M. de Marcère a été membre des conférences de Saint Vincent de Paul, oyez et sachez qu'il n'a pas été touché à demi de la grâce républicaine. Car voici que prenant les devants sur son confrère de l'instruction publique, il laisse entrevoir que l'Etat, ce père de famille universel, n'entend pas laisser bien longtemps à nos papas selon la chair, le choix de l'enseignement de leurs enfants, en ce qui regarde la morale...

En d'autres termes : " cette liberté de l'enseignement que vous avez conquise sur l'Etat incrédule, au prix de tant d'efforts, ces quatre ou cinq Universités catholiques magnifiques déjà, florissantes, rassurantes, ces palais de l'éducation qui viennent de sortir de terre et que les millions volontaires et spontanés de la charité chrétienne ont payés, il va venir un temps, où—pour ne pas abandonner son rôle sacré de directeur et de gardien de la morale.—l'Etat va y revendiquer sa part d'influence... Vous serez libres, soit : mais vous ne ferez que ce que nous voudrons."

Il faut avouer que l'heure et le lieu étaient vraiment bien choisis, pour parler de prospérité et de morale républicaines. A quelques lieues de là seulement et presque au même jour, plus de 10,000 ouvriers sortaient des puits de la mine d'Anzin et organisaient une grève sauvage : c'était peut-être une émeute à courte échéance et qui se fut propagée comme une trainée de poudre à toutes les houillères de la Belgique et du Nord, si on n'eut mobilisé immédiatement pour tenir ces malheureux en respect, la moitié d'un corps d'armée. Encore la justice dut-elle en frapper cruellement un certain nombre.

Oui, c'est vrai, on peut tout faire avec des baïonnettes, sauf disait un homme d'esprit, qu'on ne peut pas s'asseoir dessus. Ce mot nous est revenu en ce temps de grèves où la République n'a que des " troupes " à opposer aux réclamations de milliers de gens qui ont besoin de pain et de vertu. Elle pourra empêcher certains désordres avec ses baïonnettes, mais elle ne pourra pas y asseoir cet ordre durable et vrai qu'elle avait promis de nous donner—avec sa morale.

Après avoir concouru de leur mieux à émanciper l'esprit français encore emmaillotté dans les langes de la foi, après avoir repris la direction des masses et excité l'appétit de l'ouvrier, ils n'ont oublié qu'une chose, à savoir de le satisfaire. Et voici qu'ils envoient aujourd'hui l'armée apaiser des révoltes, qu'avant d'engraisser, ils ont fomentées eux-mêmes ; ils envoient, pour évangéliser ces malheureux, des dragons et des cuirassiers. " Ce sont pourtant de bien pauvres missionnaires que les dragons," disait Mme de Sévigné, et les libéraux le disent aussi—tant qu'ils n'ont pas de dragons à eux.

J'habite en ce moment une campagne tranquille et retirée, où la moisson est en pleine activité. Les bras manquent même pour la faire : les laboureurs obligés de se multiplier se lèvent dès la rosée qui tombe avant l'aube, et les premières étoiles de la nuit les trouvent encore dans leurs champs. Or ce n'est pas une médiocre surprise pour ces braves gens, de voir arriver par toutes les routes,

des groupes d'ouvriers robustes, mais malpropres et déguenillés. Un paquet de linge sale sur le dos, ils s'en vont mendiant hautainement à toutes les portes et se plaignant que *rien ne va plus*. On leur montre d'un geste les sillons mûrs où le blé s'égrène à force d'attendre...et d'un geste aussi, ils refusent.

Pourquoi ? parce qu'ils ne trouveraient pas là le club, le journal à un sou, la comédie, le vin bleu et l'eau-de-vie : parce qu'ils portent partout avec eux cette nostalgie des mauvais plaisirs du faubourg, et des passions qui s'éteindraient sous l'air calme et pur de la campagne : parce que le salaire n'est pour eux qu'un pis-aller, en attendant le capital, sur lequel une bonne Commune bien préparée cette fois, finira toujours par leur permettre de faire main basse...

Voilà ce qu'ils rêvent : voyons un peu ce qu'en réponse, on leur fait entrevoir.

Vos journaux anglais et français n'ont pas dû jeûner de détails, je suppose, sur notre fête républicaine du 30 juin. Et il est certain que ça été très réussi à divers points de vue. La capitale tout entière s'est enquirlandée sous ses ruines morales et matérielles et elle a poussé à son maximum d'intensité sous les yeux de l'Europe accourue à l'Exposition, la fièvre de plaisir qui en tous temps la dévore. Pauvre Paris ! on lui a tout permis ce jour-là, comme à ces enfants terriblement gâtés, auxquels on fait d'exorbitantes concessions pour qu'ils donnent un peu de paix en présence des étrangers et qu'ils ne cassent rien à table.

Les journaux d'extrême gauche avaient pu impunément se montrer orduriers, factieux, provocateurs : les journaux républicains avaient annoncé à grand renfort de trompettes *qu'on ne bénirait rien* : les doctrinaires eux-mêmes avaient demandé au préfet une circulaire pour modérer le zèle des agents de police.

La populace se l'est tenu pour dit et s'en est donné à cœur joie. Plusieurs quartiers ont présenté des spectacles ignobles. Des groupes débraillés hurlaient la *Marseillaise*, avec des *crescendo* à la porte des églises et une masse compacte s'était formée pour applaudir un citoyen aviné, qui avait eu l'ingénieuse idée d'emboucher son ophicléide aux pieds de la statue de Jeanne d'Arc et de jouer les airs connus du *Ça ira* et de la *Carmagnole*. Partout on cherchait le scandale, l'allusion, la provocation : partout, le révolutionnaire mécontent affichait des airs de revanche et ne se faisait pas faute de revendiquer l'amnistie pour les bandits de la Commune. C'était un débordement d'insolence démagogique et comme une réédition du mot des tricoteuses de la Terreur se

pavanant dans les voitures de la cour : “ C'est nous, maintenant, “ qui *sons* les princesses ! ”

Pendant que la France dansait ainsi sur un volcan, tout comme au temps où elle était abrutée par ses monarques, l'Espagne que l'on disait perdue il y a à peine quelques années, *s'associait* spontanément au deuil de son jeune et infortuné souverain, l'Autriche mettait doucement la main sur les terres éloignées du Grand-Turc, et l'Angleterre se faisait adjudger en tapinois l'île de Chypre. La Russie a eu de son côté à peu près tout ce que, déceimment, elle pouvait désirer ; et les plénipotentiaires de France et d'Italie sont revenus, portant précieusement l'une et l'autre coquille de cette belle huitre...que M. de Bismarck avait vidée.

Je dis M. de Bismarck, parce qu'il y a deux choses certaines : c'est que M. de Bismarck a permis la guerre et qu'à l'heure critique où le traité de San-Stefano pouvait fournir l'occasion d'une lutte générale, l'impérieux et hardi chancelier a voulu la paix. Pourquoi l'a-t-il voulue ? Je voudrais bien penser que les accidents survenus dans la politique intérieure de l'Allemagne l'ont induit à donner un autre tour à sa politique extérieure : et le fait est que le socialisme qui écume et fermente, les coups de revolver de Hoedel et les coups de fusil de Nobiling sont bien faits pour troubler M. de Bismarck dans sa sérénité olympienne.

Voici quelques détails qui me tombent à l'instant sous les yeux, et qui sont tirés d'une feuille protestante très populaire : “ A Halle, sur 2,353 enterrements, il n'y en a que 50 qui soient religieux. Les autres ont été enfouis sans prières et sans bénédiction comme des animaux immondes.

“ Parcourez les églises de Berlin le dimanche : les pasteurs prêchent dans le désert. Parmi les gens du peuple vous en rencontrez 10 sur 15 qui n'ont pas franchi le seuil d'une église depuis leur enfance ; ils n'ont plus de chrétien que le prénom qu'ils portent ; mais par contre ils connaissent et fréquentent tous les mauvais lieux.

“ Il se jugeait, il n'y a pas longtemps, un procès fort instructif au point de vue de l'état religieux de Berlin. Un assassin nommé Voigt comparait devant le tribunal — “ Avez-vous été marié ? ” lui demanda le président. — “ *Je n'ai jamais aimé* ” répondit-il. Je crois que le digne magistrat eut la langue levée pour lui dire : “ Cela n'empêche pas...” mais il se contenta de sourire, comme sourit un président de tribunal, dans les plis de sa manche. — “ Croyez-vous en Dieu ? ” fut la deuxième question. — “ Oh ! pour ça, non ! j'ai cru autrefois à cette *blague-là*, mais j'en suis bien revenu.”

“ J’ignore à quoi l’assassin Voigt a été condamné, ajoute le correspondant berlinois auquel nous empruntons ces lignes, mais je crains que le système et l’éducation actuelle ne fassent bien des émules de ce malheureux qui n’a jamais rien aimé et qui ne croit pas en l’Etre suprême ! ”

Comprenez-vous après cela que le chancelier se repente un peu d’avoir déchainé sur son pays la persécution religieuse, d’avoir démuselé la presse impie, d’avoir désigné aux haines sociales l’élément le plus évidemment conservateur de la monarchie allemande : le catholicisme. Les catholiques frappés n’en sont pas restés moins fervents, au contraire : mais les protestants ont perdu à ce jeu cruel la dernière et vacillante lueur d’esprit chrétien qui leur demeurait encore.

Et maintenant, voici les élections, où nationaux-libéraux irrités et socialistes furieux vont se ruer à l’assaut des suffrages populaires. Est-il bien étonnant que l’ennemi juré de Pie IX se retourne à demi vers Léon XIII ? N’a-t-il pas enfin besoin de ces catholiques qu’il a foulés aux pieds, et seront-ils de trop, au jour où le vieil empereur va jouer contre les plus haineuses passions, l’avenir de sa monarchie !

Aussi nous revient-il de toutes parts que des négociations sont entamées entre le cabinet de Berlin et la nonciature de Bavière et qu’il en résultera au moins un *modus-vivendi* où les fameuses *Lois de mai* deviendront lettre morte.

La presse catholique européenne retentit d’ailleurs d’éloges sur la ferme habileté du nouveau pontife et sur la diplomatie consommée de son premier ministre. A l’heure qu’il est, et sauf dans notre pauvre France où on ne peut pas parler de lendemain pour quoi que ce soit, il se produit comme une détente dans l’état religieux européen, et l’on peut voir à quelques éclaircies qui se montrent là où on les espérait le moins, qu’il peut y avoir encore quelques beaux jours pour le catholicisme.

Hélas ! nous serons vraisemblablement les derniers favorisés de cette renaissance. Nos évêques si dignes et si sages, notre clergé si modéré, nos congrégations et nos œuvres religieuses si admirables, ne semblent pas devoir suffire à faire tomber les soupçons injurieux de nos gouvernants. L’Etat ne veut pas désarmer : et il frappe injurieusement tout ce qui de près ou de loin nous est favorable. Cela s’appelle *épurer* le personnel ; et dans la magistrature, l’armée, les finances même, cette singulière épuration continue.

La République de MM. de Marcère et Gambetta est comme ce

brave homme qui ne voulait pas vieillir. Depuis dix ans, il s'arrachait les cheveux blancs au fur et à mesure qu'il les voyait poindre, ce qui ne l'avait pas empêché de devenir poivre et sel, comme on dit chez nous,—plus sel que poivre. Or, un jour qu'il était en train de s'enlever en maugréant nombre de fils argentés, sa petite fille de six ans entra doucement dans la chambre. Elle resta attentive un instant, puis tout à coup : “—Papa, dit-elle, c'est les noirs qu'il faut arracher maintenant !”

Jamais ! dira peut-être notre ministre, en étendant la main sur ses fonctionnaires préférés ; mais d'autres ne tarderont pas à leur faire subir la même opération et on ne leur laissera même pas le temps de blanchir sur place !

1^{er} août 1878.

TH. BARBOT.

CHRONIQUE

Pour faire un civet de lièvre, dit la *Cuisinière bourgeoise*, vous commencez par prendre un lièvre... Etant donnée une indication si précise, il n'y a pas moyen de se méprendre : il faut un lièvre pour faire un civet de... lièvre. Mais la complaisante cuisinière, ne voulant pas que vous soyez dans l'embarras pour le reste, donne toute la recette : Mettez dans huguenote, beurre, farine et un peu d'eau, faites roussir ; mettez votre lièvre coupé en morceaux, ajoutez oignons piqués, bouquet de persil, laurier, thym sauge et romarin, champignons secs ou truffes, quatre épices, arrosez d'un ou deux verres de bon vin blanc, couvrez avec bardes de lard frais, recouvrez avec une feuille de papier, ajustez le couvercle, et faites cuire à petit feu dessus et dessous.

Voilà la recette pour conditionner et confectionner un civet... de lièvre, "à s'en lécher les doigts," ou à lécher la lame d'un couteau jusqu'au manche, quand on se sert de cet instrument, à la façon yankee, pour se fourrer les morceaux dans la bouche, comme un apothicaire se sert d'une spatule pour emplir un pot d'onguent.

Hélas ! pourquoi n'y a-t-il pas également une recette pour faire une chronique au goût de tout le monde ? Supposé que tel événement paraisse au chroniqueur assez important pour être le fonds d'une revue, comme un lièvre, celui d'un civet... de lièvre, qui trouvera la chose à son goût ? Pour de certains, elle sera trop faisandée, pour d'autres, elle ne le sera pas assez, pour d'autres enfin, elle ne vaudra rien du tout. La catégorie de ces derniers est plus nombreuse qu'on ne pense : elle se compose de la séquelle des cancrelas de l'encrier, qui se détestent les uns les autres, ne trouvent rien de bien fait hormis ce qu'ils font eux-mêmes, et qui s'arracheraient un œil plutôt que de reconnaître le moindre mérite à autrui. En de certains pays, ces cancrelas forment, devant le rideau, une société d'admiration mutuelle : dans les coulisses c'est différent ; en d'autres pays, ils ne savent pas même faire cette

différence : ils ne savent que se faire concurrence pour se dénigrer mutuellement.

Mais en voilà assez, peut-être trop à propos de cette catégorie d'êtres jaloux et envieux ; il faut revenir au point de départ. Supposé qu'un chroniqueur, relégué dans une province, tienne, par hasard, l'événement dont il fera le fonds d'une revue, il aura grand peine,—vu la disette ou la qualité inférieure sur la place,—à se procurer les accessoires pour la compléter et les ingrédients nécessaires à l'accommodage du tout. Combien plus facile, et surtout agréable, est la tâche d'un chroniqueur parisien : tout le monde lui fournit complaisamment—sans s'en douter la plupart du temps—fonds, accessoires et ingrédients.

Il est neuf heures du matin : voyez ce monsieur, nez au vent, canne à la main, tournant le coin de l'Institut, au bout de la rue de Seine et de la rue Mazarine ; il gîte quelque part dans l'une ou l'autre de ces rues, ou dans la rue Guénégaud, ou peut être dans la rue de Nevers, quartier jadis le refuge d'hommes vivant modestement de leur plume. Qui est-il ? Un chroniqueur. Où va-t-il en traversant le pont des Arts ? A la rencontre de gens qui feront pour lui une chronique pleine de faits, de détails, de sel piquant et d'esprit malin sans méchanceté. Suivez-le sur la rive droite de la Seine, il traverse le Louvre et longe la rue Richelieu ; en route, il s'arrête et cause quelques instants avec celui-ci, puis avec celui-là. Il sait déjà la nouvelle qu'il y a dans l'air du jour. Il arrive au point où commence le boulevard Montmartre et où finit le boulevard des Italiens : là vont et viennent, ou sont réunis par groupes, questionnant, discutant, calculant, supputant, banquiers, agents de change en quart ou en vingtième, boursiers, coulissiers, courtiers marrons, hommes d'affaires plus ou moins véreuses, écrivains en quête d'un éditeur, journalistes, *reporters*, oisifs, badauds, tous faiseurs ou chercheurs de nouvelles et de fortune. Notre chroniqueur circule au milieu de tout ce monde. Il aborde ce cher un tel : Quoi de nouveau ce matin ? Et ce cher un tel—qui n'est pas chéri du tout, mais fureteur et bavard—vide son sac dans l'oreille du questionneur. Pardon, dit ce dernier quand il a tiré tout ce qu'il attendait de sa question, je vous quitte ; j'ai un mot à dire à ce cher N. que j'aperçois en compagnie de X. Sur quoi, notre chroniqueur se glisse auprès de N. et de X. qui, étant des bonnets de dimensions respectables, ont autour d'eux un cercle de cinq ou six auditeurs. Ceux-ci, bouche bée, écoutent attentivement la conversation, comptant la mettre à profit pour tirer leur épingle du jeu et piper les épingle que d'autres y mettront. Le plus souvent cette attention est

mal récompensée : ils perdent leur épingle et ne pipent pas celles des autres ; elles passent, toutes ensemble et du même coup, sur la pelotte des habiles, qui annoncent, le matin, le contraire de ce qu'ils se proposent de faire de 1 à 3 heures de l'après-midi. Notre chroniqueur quitte bientôt ce groupe pour accoster un second, un troisième et saisit au passage les opinions diverses de chacun. Rendu à la hauteur de la rue Lafitte, il est renseigné au sujet de l'événement saillant du jour, et peut prévoir l'influence favorable ou défavorable qu'il exercera sur le monde financier ou politique. Cependant son siège n'est pas encore fait : il le continuera en déjeunant dans un café, où, après avoir lu les journaux de la capitale et de l'étranger, il causera avec des collègues, ensuite avec quelque sénateur ou quelque député, personnages se mettant volontiers en frais de gracieusetés envers un chroniqueur, afin qu'il parle avantageusement de leurs discours aux Chambres. Le soir, notre chroniqueur trouve, aux foyers des théâtres où il a, sans bourse délier ses entrées de faveur, toute la cohorte des critiques et des artistes, les uns, des hauts parages de la littérature et des arts, les autres, de la Bohême, tous spirituels, gais, affables, polis, dépensant à la ronde, avec une verve et un entrain inépuisables, saillies, gaieté, affabilité et politesse. Mais de même qu'il n'y a pas de médaille sans revers, il y a, dans la foule, les critiques atrabilaires, bilieux, moroses et grincheux dont la conversation, cependant, ne laisse pas que d'être instructive, à défaut d'être amusante. De tout ce qui se dit dans ce monde, éloges, frivolités, blâme, notre chroniqueur en emporte le plus qu'il peut, mais toujours assez pour que, en rentrant chez lui, il se dise : mon siège est fait. Aussi, quand il se met à " rédiger, " sa plume court-elle rapidement sur le papier, car il lui suffit de donner une certaine façon aux matériaux qu'il a tirés de toutes parts. Et plus d'un chroniqueur en renom ne doit sa célébrité qu'au " truc " avec lequel il sait se servir de l'esprit des autres.

Lecteurs, compatissez, sinon par sympathie au moins par humanité, au sort du chroniqueur qui, n'ayant point de pareilles ressources, finit, après beaucoup d'efforts, par attraper... *leporem ab auribus*, pour vous le servir, ensuite, accommodé à une sauce ni trop fade ni trop haute en goût.

L'Angleterre a fait la plus enthousiaste ovation, lors de leur retour à Londres, aux deux hommes d'Etat qui l'ont représentée au congrès de Berlin. L'amour propre britannique a tourné à l'enivrement devant la jolie part du gâteau oriental qu'Albion a su se faire adjuger, sans avoir à dépenser une goutte de sang. L'opposition a bien essayé de protester, et M. Gladstone a dit que

Le traité de Berlin est une convention folle. Mais ces protestations n'ont pas trouvé d'écho. L'enivrement des Anglais durera-t-il longtemps ? N'y aura-t-il pas à une époque plus ou moins rapprochée, d'abord des coups de canif, ensuite des coups de sabre à travers le traité de Berlin ? Face à face sur le territoire ottoman, l'Angleterre et la Russie sont aujourd'hui bien rapprochées l'une de l'autre ; ce n'est certes pas ce rapprochement qui retardera la lutte inévitable entre elles, dont l'Asie sera le théâtre. Le protectorat de l'Angleterre sur les provinces asiatiques de la Turquie est une barrière que la Russie ne forcera pas sans peine : mais elle semble ne pas s'en effrayer ; car, si l'on est joyeux à Londres, on n'est pas trop mécontent à Saint Pétersbourg. Malgré les modifications apportées au traité de San-Stephano et les concessions faites à l'Angleterre, la Russie montre la confiance d'avoir marché une étape de plus vers le but qu'elle poursuit. Or, elle sait bien qu'elle n'atteindra jamais ce but sans trouver l'Angleterre sur son passage. On peut donc considérer le traité de Berlin comme un simple armistice, durant lequel ces deux puissances comptent fortifier leurs positions en vue de l'avenir : la Russie, pour l'attaque, l'Angleterre pour la défense. Certains optimistes, qui ont le secret de conclure que tout ira droit parce que tout a été de travers, voient, dans le rapprochement des Anglais et des Russes en Asie, "un lien qui les forcera de s'entendre." Il faut être doué d'une grande acuité de vue pour découvrir un lien dans une barrière, au pied de laquelle Anglais et Russes resteront, chacun de leur côté, s'épiaient les uns les autres, jusqu'à ce que les plus forts, les plus habiles, ou les plus pressés, puissent sauter par dessus. Une barrière divise, mais elle ne lie pas. La Russie veut aller aux Indes, l'Angleterre ne veut pas qu'elle y aille ; sur ce point, il y aura toujours antagonisme entre elles, il n'y aura jamais entente : lutte sourde ou lutte ouverte, il y aura toujours lutte tant que la force n'aura pas dit le dernier mot à l'avantage des Moscovites ou des Anglo-Saxons.

Les belles promesses de protection faites par l'Autriche n'ont pas amadoué les Bosniaques : ils ont accueilli ses troupes à coups de fusil, et la population de toutes les origines témoigne la plus grande hostilité à l'égard de protecteurs qu'elle n'a ni désirés ni appelés, et qu'elle considère comme des envahisseurs. La résistance armée des Bosniaques n'a aucune chance de succès ; l'Autriche en viendra promptement à bout. Mais elle n'aura pas aussi bon marché de la résistance passive qu'elle rencontrera partout, pour tout et à chaque instant. Sur une plus petite échelle, ce sera la répétition de l'histoire de la Lombardie et de la Vénétie.

La *Chronique parisienne* étant cette fois une suite d'aperçus politiques, nous nous bornerons à quelques mots au sujet de la France et de l'Italie. Après avoir fulminé contre la politique de l'Angleterre au congrès, M. Gambetta s'est réconcilié avec le prince de Galles; le futur roi d'Angleterre a reçu à déjeuner le vrai président de la république. Dès le lendemain, M. Gambetta avait oublié son indignation contre la perfidie de l'Angleterre et rengainé son ire et ses menaces. Bien plus, donnant un démenti à cette rodomontade de la *République française*, "il y a sur les bords de la Méditerranée des Etats résolus à assurer à leurs pavillons la liberté de la navigation," M. Gambetta s'est, dans le même journal, mis à verser de l'eau froide sur l'ardeur de ces bouillants Italiens, fort irrités de n'avoir pu emporter le moindre rogaton du festin de Berlin.

L'ardeur italienne s'est manifestée dans des réunions publiques où la foule, excitée par des agitateurs républicains, commençait par réclamer à grands cris Trente et Trieste et finissait par crier : A bas l'Autriche ! A bas Humbert ! Vive la République ! On dit, non sans vraisemblance, que Trente et Trieste n'étaient qu'un prétexte pour dissimuler le but de ces réunions, lequel était en réalité d'organiser des manifestations contre la monarchie et la dynastie. Le télégraphe rapporte que le calme a succédé à l'agitation et que les Italiens, prêtant l'oreille à de sages conseils, prendront patience. On serait plutôt porté à croire qu'ils ont eu peur de l'Autriche, si on ajoutait foi à certaine conversation qui aurait eu lieu entre M. Andrassy et M. Robilant, ambassadeur d'Italie près la cour de Vienne. M. Andrassy aurait été très-cassant, et après avoir dit que l'Autriche ne céderait pas même "une guérite sur les frontières de l'empire," il aurait ajouté : "Nous ne serons pas plus patients, pas plus humbles qu'il ne convient. Si les flots montent trop haut, si nous voyons qu'on prépare des expéditions, des insurrections dont les assemblées publiques sont le prélude, c'est nous qui prendrons les devants, c'est nous qui réclamerons une rectification de frontière pour être l'abri des coups de main. Nous redemanderons le quadrilatère, et soyez sûr que nous sommes de force à le prendre."

Quoi qu'il en soit du calme qui aurait succédé à l'agitation en Italie, ce ne doit être qu'un calme factice, commandé par quelque mot d'ordre parti des sociétés secrètes. Celles-ci, après avoir "tâté le terrain" et y avoir jeté la semence, auront jugé qu'il fallait laisser à la récolte le temps de croître et de mûrir. Aussi Humbert, d'un côté, M. Andrassy, de l'autre, se berceraient-ils de singulières illusions s'ils s'imaginaient, pour un moment, que les

agitateurs italiens et leurs alliés cosmopolites ont renoncé à proclamer la République depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique. Ce fait révolutionnaire est la conséquence fatale des faits révolutionnaires antérieurs : il faut nécessairement qu'il s'accomplisse, quelque courte que puisse être la durée de la République italienne, s'il est vrai que l'Autriche est de force à lui casser les reins.

Les enterrements civils—cette farce lugubre—si nombreux en Allemagne, comme le rapporte notre spirituel chroniqueur parisien dans son intéressante causerie, deviennent quasi-officiels en France, sous la République "morale" de M. de Marcère. M. le préfet de la Somme et M. le préfet du Rhône,—moins le chapeau en tourne-vis, l'habit brodé, l'écharpe à franges et l'épée d'argent, ce qui constitue l'*officiel*—ont cru devoir honorer de leur présence, le premier, à Amiens, l'enterrement civil de M. Adolphe Barui, ancien élève de l'École normale, philosophe kantien, ancien député; le second, à Lyon, l'enterrement civil du citoyen Durand, député radical, trouvé mort dans son lit, le lendemain du jour où il avait, en compagnie de la démagogie lyonnaise, célébré dans "des agapes fraternelles" la prise de la Bastille.

Ces enterrements civils nous remettent en mémoire quelques-uns d'une *Fantaisie* en trois chants,—*Médor ou la libre pensée*—publiée l'an dernier à Paris, chez Féchoz, rue des Saints-Pères, 5. Médor, étant le grand prêtre de la libre pensée a conduit "une auguste charogne" à sa "dernière demeure." Des "discours" ont été prononcés; le trou a été empli de terre; les assistants s'apprêtent à se retirer croyant que la "cérémonie" est terminée; mais

Non, ce n'est pas assez : de la cérémonie
Médor est le grand prêtre, il faut qu'il officie.
Sur le bord de la fosse il monte gravement,
Y jette un long regard, et puis, se retournant,
Lève avec dignité sa patte de derrière,
Et d'un jet d'eau lustrale il arrose la bière.
Enfin fier et content du devoir accompli,
Il aboie un adieu qu'on peut traduire ainsi :
"Qu'à ta carcasse, ami, la terre soit légère!
"Pourris, pourris en paix sous ce tertre ô mon frère!"

Dennis Kearney, "simple ouvrier,"—à qui les outils de son état ne font point venir d'ampoules dans la paume de la main—entrepreneur d'une agitation plutôt sociale que politique, s'est rendu, il y a peu de jours, de Californie à Boston, pour entraîner les masses ouvrières à la conquête de la liberté, "en livrant loyalement combat au capital au nom du travail, lequel doit être couronné roi." Dennis Kearney est, dit-on, doué d'une "énergie extraordinaire, d'une éloquence inculte mais puissante," ayant, en un mot,

“quelques unes des facultés qui saisissent les masses et les entraînent.”

Quelles que soient les qualités viriles et les qualités oratoires dont Dennis Kearney est doué, il est certain que son cri de guerre : “Mort au capital !” et que son programme : “Liberté des travailleurs,” ne se recommandent pas précisément par la nouveauté. Il se propose, il est vrai, de tuer le capital et de libérer les ouvriers par “le scrutin, cette force qui dans les mains d’un peuple libre, est plus puissante que le sabre des monarchies.” Et pour que le scrutin opère tout pacifiquement la refonte de la société, M. Kearney a conçu, dit le *New York Herald*, un plan de campagne qui a le mérite de la simplicité : “Mettez toutes vos questions au fond d’un pot et le couvercle par dessus. Ne parlez ni de “greenbacks,” ni d’heures de travail, ni de banques ; ne parlez pas de tout cela ou vous ne vous entendrez jamais.” Le *Herald* aime à rire : aussi peut-il, pendant qu’il en a encore le temps, tourner en ridicule le plan de M. Kearney, car il n’y a pas en apparence une seule raison de le supposer réalisable, contre cent mille pour être convaincu qu’il ne sera jamais réalisé. Cependant la promptitude avec laquelle les “masses ouvrières” se mettent à la remorque de cet agitateur est un symptôme grave et alarmant ; il dénote qu’il existe chez elles un profond mécontentement de leur situation et des appétits désordonnés de jouissances matérielles. Mécontentes de leur situation et pressées de jouir, les “masses ouvrières”, lorsqu’on leur aura montré une vie facile dans un monde de délices, auront-elles la patience d’attendre, pour entrer dans ce monde, que le “capital” ait été tué à coups de scrutin ? Après avoir mis le “capital” en état de siège par des grèves sans résultat profitable, n’auront-elles pas recours à un moyen plus expéditif pour arriver au but ? En d’autres termes les bulletins de vote ne deviendront-ils pas des bourres de fusil ?

La société des Etats Unis vit sur la présomption qu’elle n’a pas de révolution à craindre parce que le peuple élit ses représentants et est imbu du respect de la loi. Mais cette présomption, si elle était fondée il y a soixante, cinquante, vingt-cinq ans, n’est plus qu’une illusion aujourd’hui. A ces diverses dates, on enseignait aux “masses ouvrières” le respect de loi comme le seul moyen, non pas de mettre la société les pieds en l’air et la tête en bas, mais de la faire progresser la tête en haut, les pieds à leur place. A présent, on enseigne à ces “masses” que si elles doivent respecter la loi, c’est pour s’en servir comme d’un levier afin de renverser ce qui existe. Un pareil enseignement, répandu sans relâche aux quatre coins des villes et des campagnes, doit de toute nécessité faire

perdre ce " respect de la loi," lequel, dit-on, est le palladium des Républiques, et conduire non seulement à la révolution mais à l'anarchie. Et les Etats Unis, en suivant la pente qu'ils descendent, n'échapperont pas à une période d'anarchie dont ils sont plus près que ne pensent les attardés qui rêvent encore de l'ère à jamais passée de " l'illustre Washington."

Lord et la comtesse Dufferin, devant bientôt retourner en Europe, font en ce moment une tournée d'adieu dans les cantons de l'Est. Sur toute la route des nobles visiteurs, " ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales", arcs-de-triomphe et compliments mélangés de regrets. Honneurs qui sont dus au premier représentant de l'autorité royale au Canada ; compliments et regrets mérités par l'administrateur qui a su diriger les affaires politiques du pays avec la prudence et la sagesse indispensables dans un pays constitutionnel, quoique ces deux hautes qualités ne puissent jamais donner satisfaction à tout le monde, l'opposition étant un élément constitutif du régime parlementaire. Les regrets s'adressent, pour moitié, à la comtesse Dufferin dont l'amabilité sans afféterie faisait l'agrément des réceptions à *Rideau-Hall*.

Le successeur désigné de lord Dufferin au gouvernement du Canada, est John-Genge-George-Edmond Campbell, marquis de Lorn, fils aîné (de neuf enfants) issu du mariage de George-John-Douglas Campbell, VIII^e duc d'Argyl, avec la fille aînée du duc de Sutherland.

Le marquis de Lorn est né en 1845, et par conséquent, est âgé de 33 ans ; il a épousé, en 1871, la princesse Louise-Caroline-Alberte, fille plus jeune de la reine Victoria, née en 1848 ; il n'a pas d'enfants. On peut augurer, tant la chose paraît probable, que le marquis de Lorn recevra, peu de temps après son installation, le titre de vice-roi, en échange de celui de gouverneur-général porté par ses prédécesseurs.

Passant des vivants aux défunts, il faut enregistrer la mort de S. Exc. l'Eme cardinal Alessandro Franchi, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, décédé à Rome, dans la matinée du 1^{er} août, à l'âge de 59 ans.

Alessandro Franchi se fit remarquer par des talents précoces. Il fut d'abord expéditionnaire à la secrétairerie des affaires ecclésiastiques extraordinaires, sous le cardinal Lambruschini ; peu après *minutante* à la secrétairerie d'Etat. Chargé d'affaires par intérim en Espagne, de 1853 à 1855, pour régler la question du concordat ; archevêque, en 1856 ; internonce à Modène et à Florence, de 1856 à 1859 ; secrétaire d'Etat pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, en 1860 ; nonce à Madrid, en 1868 ; ambassadeur extraordi-

naire du Saint-Siège à Constantinople, en 1871 ; créé cardinal du titre de Santa Maria in Transtevere, en 1873 ; préfet de la Propagande, en 1874 ; élevé au poste de secrétaire d'Etat par le pape Léon XIII. Sous un aspect sacerdotal grave uni à des manières agréables, M. le cardinal Franchi cachait une très grande habileté diplomatique, laquelle avait déterminé le pape à en faire choix pour le poste de secrétaire d'Etat. Sa mort est une perte sensible pour l'Eglise à laquelle il avait déjà donné de nombreuses preuves de sagesse et d'habileté dans la charge importante qu'il occupait.

A la suite de cette mort prématurée, il faut enregistrer celle encore plus prématurée de Mgr George Conroy, évêque d'Ardagh et Clonmacnoise, province ecclésiastique d'Armagh, Irlande, délégué apostolique au Canada, décédé à Saint-Jean-de-Terre-Neuve, le 3 août, dans la 46e année de son âge.

Après avoir commencé ses études à Armagh, George Conroy, alors âgé de 17 ans, alla les terminer au collège de la Propagande, où il obtint les plus grands succès. A 26 ans, il fut nommé professeur au collège de All Hallows, près de Dublin, qu'il quitta en 1856 pour devenir secrétaire de S. Em. M. le cardinal Cullen. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas, tant était grande son activité, de professer la théologie au collège Sainte-Croix, et en même temps de rédiger le *Irish Ecclesiastical Record*, revue théologique mensuelle.

Quelques années plus tard, S. Em. M. le cardinal Cullen, ayant justement apprécié les connaissances, le zèle et la piété du professeur Conroy, obtint pour lui les sièges épiscopaux réunis d'Ardagh et de Clonmacnoise, vacants par la mort du titulaire, et sa consécration comme évêque eut lieu en 1871.

“ Depuis son avènement, lit-on dans une notice publiée l'an dernier, Sa Seigneurie a pleinement justifié les sages prévisions du cardinal de Dublin qui, dès le principe, avait vu en Mgr Conroy un homme appelé par Dieu aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Administrateur rempli de zèle, il est en même temps rempli de charité ; énergique, il est en même temps affable ; agressif, il est en même temps conciliant ; prudent comme un serpent, il est en même temps inoffensif comme une colombe.”

Telles étaient les qualités éminentes qui avaient désigné Mgr Conroy au choix du Saint-Siège pour lui confier la mission de délégué apostolique au Canada, où, dit la notice déjà citée, “ il s'agissait de régler des questions d'administration importantes pour l'Eglise.”

Mgr Conroy était arrivé il y a eu un an au mois de juin dernier.

Après un séjour de six semaines ou deux mois à Québec et un séjour plus prolongé à Montréal, Son Excellence était partie pour les Etats Unis au commencement de janvier dernier, avec l'intention d'aller, en passant par New York, jusqu'à San Francisco et, à son retour, de visiter les Etats de l'Ouest. Nous ne savons pas au juste si Mgr Conroy prolongea son voyage jusqu'en Californie, mais il était, au mois de mars, l'hôte de Mgr Machebeuf, à Denver, Colorado, où il prêchait, le jour de la Saint-Patrick, le panégyrique du patron de l'Irlande.

Un ou deux jours avant que le télégraphe annonçât que S. Exc. Mgr Conroy était dangereusement malade d'une congestion des poumons, à Saint-Jean-de-Terre-Neuve, nous lisions, dans un journal de cette ville, le récit de la réception enthousiaste faite au représentant du Saint-Siège à son débarquement sur l'île, par les autorités et la population. La foule avait dételé les chevaux de sa voiture et l'avait tirée à bras à travers les rues décorées de nombreux arcs-de-triomphe jusqu'à la cathédrale, où, à l'issue d'un *Te Deum* solennel, Mgr Conroy avait, en termes vraiment éloquents, remercié la population tout entière de l'hommage qu'elle venait de rendre au chef de la catholicité en la personne de son délégué.

Si des dépêches postérieures disaient que l'art avait triomphé de la maladie inflammatoire, il devait malheureusement se passer très peu de jours avant que d'autres dépêches annonçassent que la rupture d'un anévrisme, occasionnée par l'affaiblissement résultant de la récente pleuropneumonie, avait subitement mis fin aux jours de Mgr Conroy. La mort laisse probablement inachevée la mission de Son Excellence au Canada, et en même temps elle a enlevé un des plus illustres successeurs de saint Mœl et de Baitanus Mac Cuanach aux sièges épiscopaux d'Ardagh et de Clonmacnoise. Quelque justes que soient les regrets causés par la mort de S. Exc. Mgr Conroy, emporté dans la force de l'âge et dans la maturité de magnifiques dons naturels unis à une grande science, il ne faut pas voir la conduite de Dieu sur ses élus sans la comprendre, mais il faut dire selon le jugement de la Sagesse : *Consummatus in brevi explevit tempora multa* : Ayant peu vécu, il a rempli le cours d'une longue vie, et il a reçu la récompense d'une vertu consommée.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LES FILS DU MARTYR, par A. de Lamothe. Paris, Blériot ; Montréal, Cadieux & Derome.

Ce roman fait suite à *Pia la San Petrina*, et il a pour sujet les événements du règne de Pie IX, depuis la bataille de Castelfidardo jusqu'à la prise de Rome par les Piémontais, en 1870. La forme dramatique n'est ici que pour rendre plus attrayante une excellente leçon d'histoire. M. de Lamothe nous montre les sourdes menées des sociétés secrètes et des révolutionnaires, et les intrigues des Piémontais travaillant contre l'Eglise et le Pape, et amenant enfin la prise de Rome et la captivité du Souverain Pontife. Il fait bonne justice des calomnies répandues par les ennemis de la Papauté contre le gouvernement de Pie IX. Dans les principaux personnages du roman il a représenté l'élément honnête du peuple romain, demeuré fidèle à l'Eglise et à son chef, et prêt à verser son sang pour la défense du Saint-Siège. M. de Lamothe nous fait aussi admirer le dévouement des soldats pontificaux, et la bravoure qu'ils déployèrent sur les champs de bataille de Mentana et de Monte-Rotondo, et au siège de Rome. Destiné à défendre la cause de l'Eglise, ce livre se recommande au lecteur catholique, et la forme intéressante que lui a donnée l'auteur est une garantie de succès.

LE MARQUIS DE PONTCALLEC, par Raoul de Navery. Paris, Blériot ; Montréal, Cadieux et Derome.

Ce roman se rapporte à une triste épisode de l'histoire de Bretagne : la révolte des Bretons contre l'autorité du Régent Philippe d'Orléans, insurrection liée avec la conspiration de Cellamare. Le Marquis de Pontcallec, le héros de ce livre, fut l'un de ces quatre gentilshommes qui payèrent de leur vie un trop généreux dévouement. Touché des misères du peuple breton que le gouvernement français, au mépris des traités, accablait d'impôts et d'exactions, le Marquis de Pontcallec et d'autres gentilshommes voulurent remédier au mal. Voyant qu'on ne tenait aucun compte de leurs représentations, ils se crurent en droit de défendre leurs libertés par les armes, au cri de : " La Bretagne libre, le roi sans régent." Mais abandonnés par ceux qu'ils avaient comptés pour leurs alliés, ils voient bientôt disparaître toute chance de succès. Le Marquis de Pontcallec, au moment de fuir en Angleterre, est trahi et tombe aux mains de ses ennemis. Il est mis en accusation avec Messieurs du Coëdic, Montlouis et Talhouet, et tous quatre sont condamnés à mort et exécutés à Nantes. La scène lugubre de l'exécution est décrite avec une vérité et une force qui font frissonner.

Les grands et nobles caractères abondent dans le cours de cette histoire. C'est en premier lieu, ce jeune et beau marquis de Pontcallec, puis le vieux comte de Kerglas, Genefa, sa fille et la fiancée de Pontcallec ; Gildas, le meunier, héritier de l'inspiration poétique des anciens bardes, etc.

JOSEPH DESROSIERS.